

Rapport de durabilité

Fédérale Assurance
Rapport de durabilité 2023

Fédérale Assurance
Rue de l'Étuve 12
1000 Bruxelles

BELGIQUE

02 509 04 11

info@federale.be



FEDERALE
Assurance

À VOS CÔTÉS, PRO ET PRIVÉ

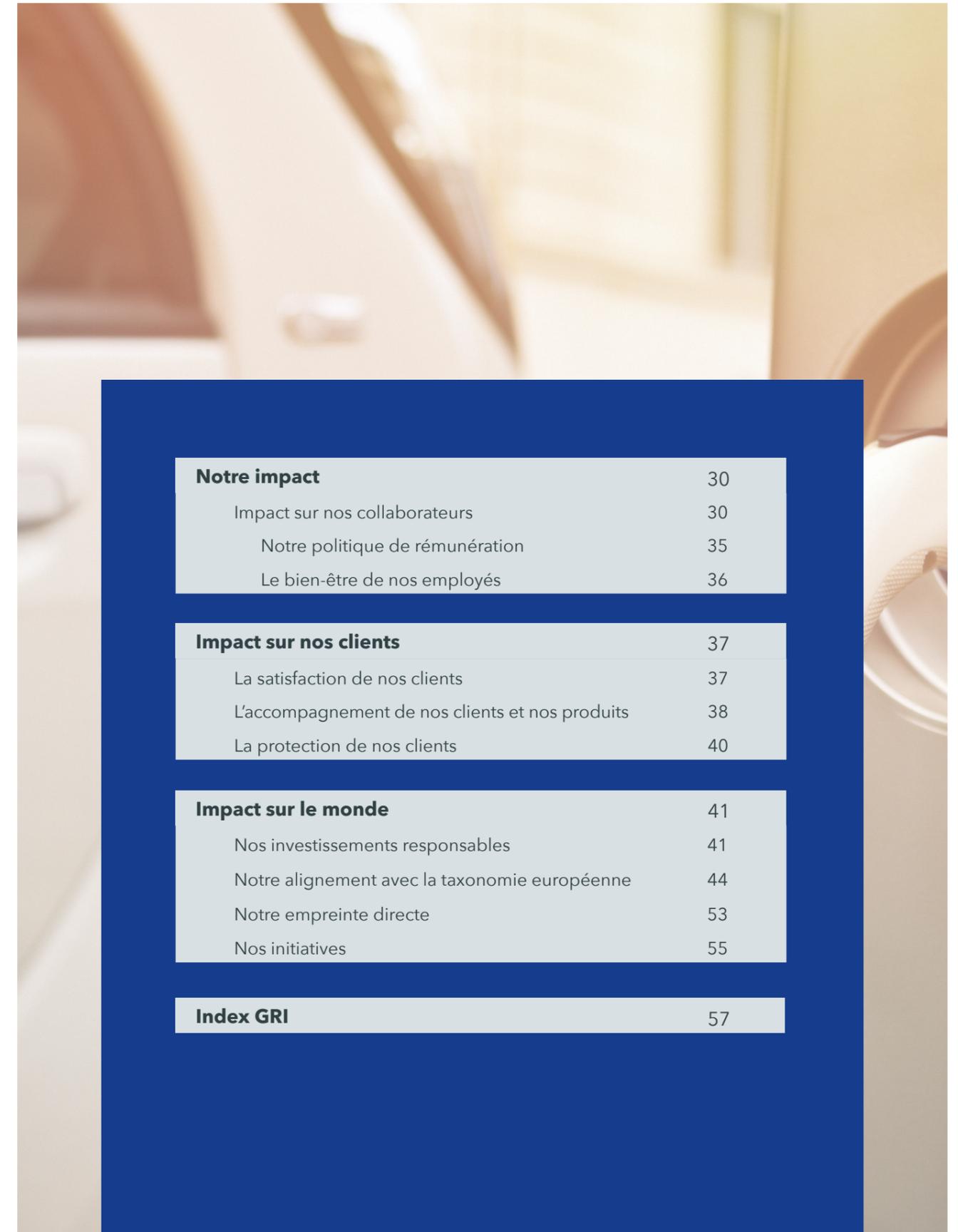
Table des matières

Introduction	5
Mot du CEO	5
À propos de ce rapport	6

Fédérale Assurance	8
Notre histoire	8
Nos activités	9

Notre stratégie durable	11
Notre mission	11
Nos piliers	11
Nos valeurs	13
Notre cadre de développement durable	14
Nos trois ODD stratégiques	16
Notre approche durable	22

Gouvernance	23
Le conseil d'administration et ses comités	23
Notre politique de rémunération	26
Notre politique de nomination	27
Notre code de conduite	28



Notre impact	30
Impact sur nos collaborateurs	30
Notre politique de rémunération	35
Le bien-être de nos employés	36

Impact sur nos clients	37
La satisfaction de nos clients	37
L'accompagnement de nos clients et nos produits	38
La protection de nos clients	40

Impact sur le monde	41
Nos investissements responsables	41
Notre alignement avec la taxonomie européenne	44
Notre empreinte directe	53
Nos initiatives	55

Index GRI	57
------------------	----

INVESTIR MAINTENANT POUR LE FUTUR

Mot du CEO

Le développement durable est de plus en plus - et à juste titre - à l'ordre du jour de nombreuses organisations. Non seulement les institutions publiques sont concernées ; les entreprises privées ont également leur rôle à jouer. En tant qu'assureur mutualiste et coopératif belge indépendant, Fédérale Assurance s'engage naturellement en faveur d'un avenir plus durable. Plus que jamais, il convient de prendre des mesures concrètes et d'offrir des solutions respectueuses de l'environnement à nos clients. Non seulement vis-à-vis de nos clients, mais aussi pour nos employés et dans notre fonctionnement général, nous essayons de respecter les principes en matière de durabilité.

2023 a été une année pleine de défis et de réussites pour Fédérale Assurance. Les attentes de ses clients et de ses employés évoluent constamment, et Fédérale Assurance fait de même. Cela fait maintenant plus de 100 ans que Fédérale Assurance évolue, à l'image de la société belge. C'est pourquoi en 2023, tout comme les années précédentes, Fédérale Assurance a pris des mesures concrètes intégrant la réalisation de ses objectifs de durabilité.

L'année 2023 a à nouveau été fortement marquée par les tensions internationales et la guerre en Ukraine. Dans le cadre de nos missions, nous avons joué notre rôle et fait de notre mieux pour apporter notre aide aux personnes qui en avaient besoin. Nous avons maintenu l'extension de notre couverture d'assurance aux réfugiés ayant été accueillis par des clients de Fédérale Assurance. Nous avons également continué à sensibiliser nos clients et la société en général au danger que représente le changement climatique et à l'impact que la transition énergétique peut avoir sur eux.

Fédérale Assurance a renforcé son équipe ESG afin d'atteindre ses objectifs de durabilité - **action climatique, économie circulaire, croissance économique et inclusion sociale** - et de relever pleinement les défis de l'avenir.

En 2023, nous avons également pris la décision de signer la charte de 'Wo.Men in Finance' et de promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de notre propre organisation.

Fédérale Assurance a donc pris des mesures claires pour renforcer ses propres objectifs de durabilité et s'est engagée à les développer à l'avenir.



Tom De Troch

CEO

À propos de ce rapport

Ce rapport constitue la 7^{ème} édition du rapport annuel de durabilité rédigé par Fédérale Assurance. Il a pour but d'informer et de communiquer sur ses réalisations en matière de développement durable. C'est dans cette optique que Fédérale Assurance s'est basée sur les trois piliers du développement durable : l'Environnement, le Social et la Gouvernance (ESG). Pour obtenir une vision plus complète de Fédérale Assurance et de ses activités économiques, il convient de lire ce rapport en parallèle des rapports annuels de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale des trois entreprises d'assurance reprises ci-dessous ainsi que du rapport de gestion sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2023.



Ce rapport constitue une étape de plus réalisée par Fédérale Assurance vers un avenir plus durable. Il est basé sur les standards émis par la Global Reporting Initiative (GRI) et fait référence à ceux-ci. De plus, Fédérale Assurance a fait référence aux "sustainable development goals", les objectifs de développement durable, développés par les Nations Unies. Les objectifs de développement durable sont utilisés dans le développement d'une stratégie de durabilité.



Dans ce rapport de durabilité, les termes « Fédérale Assurance » font références aux trois entités suivantes :

- Fédérale Assurance, Caisse Commune d'Assurance contre les Accidents du Travail
- Fédérale Assurance, Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie
- Fédérale Assurance, Société Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie, la Responsabilité Civile et les Risques Divers

La Caisse Commune et la Mutuelle Vie ont toutes deux la forme d'une association d'assurance mutuelle. La dernière entité est une société coopérative. L'ensemble de ces trois entités forme le consortium Fédérale Assurance sur lequel ce rapport se concentre. Le périmètre de consolidation de ce rapport diffère de celui du rapport de gestion sur les comptes consolidés dès lors qu'il se limite aux trois entreprises d'assurance précitées.

La liste complète des filiales est disponible au début du rapport de gestion sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2023. Fédérale Assurance est principalement active sur le territoire belge. Toutefois, quelques activités sont exercées en libre prestation de services en France, au Luxembourg ainsi qu'aux Pays-Bas mais cela reste marginal par rapport à l'activité en Belgique.



En cas de question sur ce rapport, il convient de prendre contact avec le manager de durabilité de Fédérale Assurance, à l'adresse électronique suivante : info@federale.be.



Rapport publié le 14/05/2024

Fédérale Assurance

Notre histoire

Fédérale Assurance est née il y a plus de cent ans. En 1911, 13 entrepreneurs actifs dans le secteur de la construction en Belgique décident de se regrouper.

Ensemble, ils ont créé les fondations de ce qui sera plus de cent ans plus tard une des assurance mutuelles et coopératives les plus actives en Belgique.

L'objectif de ces 13 entrepreneurs est resté le même pour Fédérale Assurance à travers le temps : protéger. Depuis notre création, protéger nos assurés contre les accidents et leurs conséquences financières reste notre raison d'exister.

Ces valeurs ont permis de créer le consortium Fédérale Assurance. Par l'écoute de notre clientèle et le travail de qualité délivré par l'ensemble de nos collaborateurs, nous améliorons de manière continue la gestion responsable et durable de Fédérale Assurance en interaction avec toutes ses parties prenantes. Les principes d'aide mutuelle et la solidarité ont pavé le chemin que nous avons parcouru jusqu'ici. C'est grâce à notre partage de connaissances et à notre expertise offerte quotidiennement à nos clients depuis notre création que nous avons pu nous affirmer au sein du paysage des assureurs belges.

Mais Fédérale Assurance s'inscrit également dans le présent. Nous sommes actuellement membres d'Amice, l'organe de représentation européen du secteur des assurances mutuelles et d'Assuralia, l'union professionnelle des entreprises d'assurance en Belgique.

En 2023, nous avons atteint différents objectifs et réalisé plusieurs performances dans divers domaines :



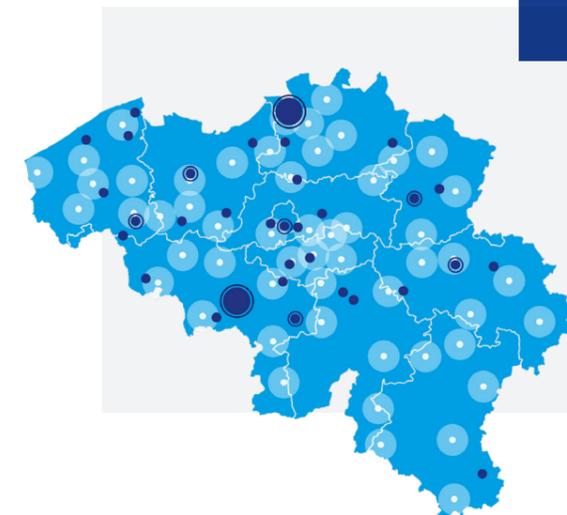
Fédérale Assurance a été très active lors de l'année 2023. Nous avons délivré nos services et nos conseils tout au long de l'année. Mais nous avons également préparé le futur. Fédérale Assurance a progressé dans ses ambitions durables et dans ses différentes pratiques, comme vous pourrez le découvrir en lisant la suite de ce rapport de durabilité 2023.

Nos activités

A travers ses trois entités, le consortium Fédérale Assurance exerce principalement des activités d'assurances vie et non-vie. Fédérale Assurance est historiquement un acteur du monde de l'assurance belge. Elle se concentre sur une clientèle belge, mais diversifie aussi ses investissements à l'étranger pour assurer une plus grande stabilité.

La majorité de nos produits d'assurance est distribuée via notre propre réseau. Nous attachons une importance de premier plan à être accessibles et disponibles pour notre clientèle. C'est la raison pour laquelle notre réseau de bureaux, de business centers, de conseillers personnels et de consultants vie est toujours aussi développé.

Nous avons 13 bureaux en Belgique, qui se tiennent à la disposition de clients existants et potentiels. En plus des bureaux, notre réseau de vente comprend des conseillers qui se rendent chez les entrepreneurs indépendants ou dans les entreprises. Les 12 business centers régionaux regroupent l'expertise de nos collaborateurs et peuvent répondre aux questions complexes de nos clients (potentiels).



Chez Fédérale Assurance, nous sommes au service des indépendants, des entrepreneurs et des chefs d'entreprise, sans perdre de vue les particuliers. Nous adoptons une approche holistique qui nous permet de proposer des solutions tant pour les risques liés à l'exercice d'une activité professionnelle que dans la vie privée de nos clients.

Nous soutenons leur mobilité en assurant divers moyens de transport, y compris pour leur flotte de voitures de société, ainsi qu'une assurance spéciale pour les vélos et véhicules électriques, source de mobilité plus douce. Nous protégeons le bâtiment ou l'atelier de l'entreprise, mais nous assurons aussi, par exemple, la maison familiale contre les risques d'incendie et pendant les travaux de construction ou de rénovation.

Nous assurons la responsabilité de nos clients dans le cadre de leurs activités professionnelles (responsabilité civile entreprise, responsabilité civile construction), mais aussi dans le cadre de leurs activités privées (responsabilité civile familiale).

Nous pouvons également proposer des assurances vie à nos clients. Cela leur permet de se constituer une pension, grâce

aux assurances dites de la 'branche 21' ou 'branche 23'. Nous offrons des solutions pour les indépendants et chefs d'entreprise (Pension Complémentaire Libre des Indépendants, Engagement Individuel de Pension), mais aussi de l'épargne-pension classique pour les particuliers. Nous avons des solutions avec ou sans avantages fiscaux.

Il y a également des solutions pour faire rentabiliser le capital d'exploitation d'une entreprise, ce qui peut se faire par le biais d'un produit de capitalisation de la branche 26.



Depuis notre création, le secteur de la construction est inscrit dans notre ADN. C'est pourquoi nous proposons, en plus des services offerts à toutes les entreprises, une sérénité additionnelle grâce à nos assurances de la construction. Fédérale Assurance assure la responsabilité décennale des entrepreneurs en les protégeant à l'égard des coûts potentiellement très élevés de reconstruction d'habitation en cas de dommages dus à des défauts de construction. Proche de la réalité du secteur de la construction, nous savons qu'un chantier a, lui-même, besoin de protection à l'égard des dommages qui peuvent lui être causés pendant son exécution. Finalement, nous assistons les entreprises de la construction en assurant leurs engins de chantier, revêtant une importance de premier plan pour leurs activités.

Les entreprises de toutes tailles peuvent bénéficier de nos conseils et produits dans de multiples domaines. Notre service de prévention inclut une évaluation des risques visant à réduire le nombre et la gravité des accidents au sein des entreprises clientes. Ce service consiste en des études approfondies des risques liés aux activités de nos clients, elles-mêmes basées sur notre expertise en matière d'accidents, ainsi que des actions de prévention menées auprès d'eux.

La plupart de nos activités « core business » ne sont pas externalisées. Néanmoins, nous externalisons certaines de nos activités. Les plus importantes consistent principalement en des services spécialisés pour lesquels nous faisons appel à des experts, dans le but d'offrir le meilleur service à nos clients. Certaines de ces expertises concernent nos services informatiques et notre gestion immobilière.

Notre stratégie durable

Notre mission

Nous, Fédérale Assurance, voulons atteindre de façon durable, une satisfaction maximale de nos clients, en ce qui concerne leurs besoins en assurance.

Une mission que nous souhaitons réaliser en mettant nos clients au centre de nos préoccupations, en leur offrant des produits, services et conseils de qualité.

Nos piliers

Lors de l'élaboration de notre plan stratégique Shape25, nous avons défini trois piliers qui nous guident au quotidien dans la mise en œuvre de nos missions.



1

Éliminer la complexité dans tout ce nous faisons

Dans chacune de nos activités et actions, nous supprimerons ce qui les rend complexes sans apporter de valeur ajoutée. De cette manière, nous cherchons à :

- Être plus efficaces et trouver le bon équilibre entre les coûts d'une activité et le bénéfice qu'elle apporte au client ou à l'entreprise ;
- Rendre les choses plus simples et plus compréhensibles pour le client ;
- Faire en sorte que nos collègues puissent travailler avec des procédures plus simples, recevoir plus de responsabilités et ainsi mettre davantage leur expertise au profit de nos clients.



2

Évoluer de la transaction vers une relation avec nos clients

Nous comprenons l'importance de nos produits d'assurance pour nos clients.

Il s'agit d'assurer leur protection financière lorsque des problèmes surviennent. C'est pourquoi nous voulons créer, avec chaque client, une relation personnelle et opter pour une communication proactive.

Nous voulons apporter un accompagnement et des conseils allant au-delà des échanges d'informations liés à la souscription d'une police ou à la gestion d'un sinistre.



3

Construire une confiance mutuelle

Fédérale Assurance croit fermement que la confiance doit être au centre de la relation avec ses clients, mais également avec ses collaborateurs et ses différents partenaires.

La transversalité dans nos relations joue un rôle clé dans la construction de cette confiance. Pour créer cette confiance mutuelle, nous devons pouvoir nous appuyer sur des procédures, des couvertures, des conditions générales et des communications claires et transparentes.

C'est pourquoi l'attitude de Fédérale Assurance, et de tous ses collaborateurs, doit refléter et renforcer cette confiance mutuelle.

Il est donc important de travailler de manière transversale et collaborative.

Nos valeurs

1

Performant

En tant qu'assureur entreprenant, nous développons une culture orientée résultats qui favorise la performance. Nous sommes efficaces et pragmatiques dans nos prestations de services, tant en interne qu'en externe. Nous nous concentrons sur les relations durables, tant avec les clients et les tiers qu'avec notre environnement. Nous sommes un assureur belge local qui agit rapidement.

2

Orientation client

Nous sommes facilement accessibles pour nos clients et voulons les aider de manière professionnelle, fluide et personnelle. Nous offrons ainsi à nos clients la meilleure protection possible et souhaitons les décharger au maximum. Pour ce faire, ils peuvent compter sur notre expertise de plus de 100 ans.

3

Collaboration ouverte

Nous écoutons nos clients, partenaires et collègues de manière active et avec respect. Dans notre façon de penser et d'entrer en relation avec les autres, nous privilégions le dialogue et sommes ouverts au changement, à l'innovation et aux opinions différentes. Par cette attitude, nous entendons promouvoir une culture du changement au sein de Fédérale Assurance.

4

Confiance mutuelle

Nous travaillons avec enthousiasme et engagement comme une équipe soudée avec tous les services et avec nos partenaires. Nous créons de la confiance et nous inspirons la sérénité. Dans ce cadre, nous faisons preuve de transparence, de confraternité et de recherche de solutions. Nous apprenons de nos expériences négatives et positives. En tant que coopérative, nous partageons nos succès entre nous et avec nos partenaires.

Notre cadre de développement durable

Depuis 2021, Fédérale Assurance a commencé à développer formellement son approche durable. Les objectifs de développement durable (ODD) sont des objectifs mondiaux, avec comme horizon 2030.

Ils définissent une nouvelle version du monde souhaitée par l'ensemble des signataires. Ils s'appliquent à tous les pays et signifient que personne ne sera laissé pour compte.



Les 17 ODD définis par les Nations Unies comprennent 169 cibles plus précises qui interagissent entre elles.

Ces objectifs forment ensemble un plan pour la paix et la prospérité mondiale.

Fédérale Assurance reconnaît naturellement l'importance de tous ces objectifs de développement durable dans la résolution des différents défis économiques, environnementaux et sociaux, à l'échelle mondiale. Un lien peut être trouvé entre les activités de Fédérale Assurance et chacun des 17 objectifs.

Néanmoins, Fédérale Assurance a fait le choix de prioriser certains objectifs pour obtenir un impact positif maximal. Fédérale Assurance a donc sélectionné les trois ODD les plus pertinents à ses yeux, qui ont servi de base dans la création de sa stratégie de développement durable.

Nos trois ODD stratégiques

8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH



Objectif 8 : Travail décent et croissance économique

Aujourd'hui, 74 millions de jeunes adultes sont au chômage et 60 % des travailleurs prestent sans contrat. Le marché du travail doit aussi évoluer pour devenir plus juste, plus égalitaire et plus sûr.

En tant qu'assureur mutualiste historiquement formé par des entrepreneurs de la construction soucieux d'offrir à leurs travailleurs une plus grande sécurité financière en cas d'accidents du travail, nous comprenons l'importance d'un travail sûr et décent pour tous. La participation de Fédérale Assurance dans la création d'un travail décent peut passer par plusieurs canaux. Nous pouvons assurer un travail plus sûr et plus serein aux professionnels qui nous font confiance par leur assurance. Fédérale Assurance dispose également d'un programme de prévention des accidents afin de protéger ses assurés de manière proactive. Grâce à nos années d'expérience dans cette prévention des accidents du travail, Fédérale Assurance s'est construit une solide réputation et entend continuer avec toute l'assiduité requise. En ces temps où le marché du travail est sous tension, nous sommes convaincus qu'il nous appartient de miser et de stimuler les talents et l'esprit d'entreprise.

Cet objectif s'applique au cœur même de notre organisation. En tant qu'organisation active dans le secteur des services, nous sommes conscients que nos travailleurs sont au cœur de notre offre et qu'ils sont la clé d'une réussite continue et d'une offre de qualité pour l'ensemble de nos clients. Offrir à chacun la possibilité d'exceller au sein de ses équipes est une priorité pour Fédérale Assurance.

Mais notre impact pour créer un monde où tout travail serait décent ne se limite pas à nos employés et nos clients. Fédérale Assurance est déterminée à offrir plus à la société. L'inclusion sociale et l'éducation sont des clés indispensables pour atteindre cet objectif.

Nos trois ODD stratégiques



Objectif 12 : Consommation et production responsable

Nous produisons et consommons sans tenir compte de l'impact sur les ressources naturelles de la planète. La conception et la production de biens et de services doit prendre en compte les différents impacts que leur consommation aura sur l'environnement et sur la société dans sa globalité. Produire des biens favorisant la circularité des matériaux et les comportements durables et consommer en considérant l'impact de ces comportements se révèlent désormais nécessaires pour pouvoir atteindre cet objectif.

Fédérale Assurance est très active dans la construction. Nous voulons travailler avec les professionnels du secteur pour évoluer vers un monde plus responsable. Fédérale Assurance a l'intention de faciliter le développement de cette économie circulaire en proposant des solutions adaptées dans ses assurances. Mais nous ne nous limitons pas aux professionnels de la construction, nous souhaitons proposer à tous nos clients la possibilité de nous accompagner vers cet objectif durable.



Nos trois ODD stratégiques

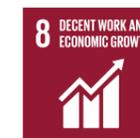
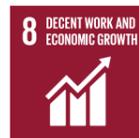
13 CLIMATE ACTION



Objectif 13 : Action climatique

Le changement climatique affecte tous les pays, sur tous les continents. Il impacte les économies nationales et affecte des vies, avec un coût élevé pour les personnes, les communautés et les pays, aujourd'hui et à l'avenir. D'ici 2030, 700 millions de personnes seront exposées au risque de migration climatique concernant uniquement les sécheresses. En Belgique, de nombreux citoyens ont été exposés aux inondations et aux vagues de chaleur annuelles.

Fédérale Assurance a également un rôle à jouer dans l'action en faveur du climat. En tant qu'assureur, le changement climatique expose quotidiennement nos clients à davantage de risques. Fédérale Assurance s'engage constamment dans la recherche de solutions appropriées pour rassurer nos clients et assurer les risques auxquels ils sont exposés. Fédérale Assurance souhaite également apporter un soin particulier à son impact environnemental direct. En tant qu'entreprise de services, nous avons une empreinte environnementale relativement limitée mais néanmoins existante. De plus, Fédérale Assurance souhaite agir en tant qu'investisseur dans différents projets.



Notre approche durable

Fédérale Assurance a créé sa propre approche afin de participer à ces trois objectifs de développement durable. Ils sont notre fil rouge dans notre trajet vers un monde durable. Le souci des autres est présent dans l'identité même de notre organisation. Nous avons donc intégré le développement durable dans nos priorités stratégiques.

Fédérale Assurance est consciente qu'elle ne se situe qu'au début d'un long parcours. Nous avons déjà développé de futurs points d'action afin de maximiser notre impact positif et de minimiser notre impact négatif. Nous avons brièvement parlé de l'impact environnemental de Fédérale Assurance. Celui-ci nécessite d'être mesuré et géré sans attendre. Il le sera prochainement. Nous nous engageons à être un assureur mutualiste responsable et durable vis-à-vis de notre environnement.

Fédérale Assurance est consciente de son rôle d'exemple et de conseillère auprès de ses parties prenantes concernant la gestion de l'impact environnemental. Nous comptons bien nous y tenir et communiquer sur nos évolutions et notre impact direct. Une façon de pouvoir assister nos clients au quotidien est d'offrir des produits et services durable.

Nous accompagnons et offrons déjà des services de prévention à nos clients afin de les protéger. Mais Fédérale Assurance a l'intention de travailler davantage sur ses produits et services afin de les rendre plus durables. Afin de soutenir notre offre de produits et services, nous devons veiller à la qualité de nos investissements. Fédérale Assurance attache beaucoup d'importance à son positionnement en tant qu'investisseur responsable. Si Fédérale Assurance est en mesure de tenir ces engagements, c'est grâce à ses collaborateurs. Notre impact social est une priorité d'importance stratégique.

L'impact positif que Fédérale Assurance a sur ses collaborateurs est source de richesse et lui permet en retour d'offrir des produits et service de qualité à ses clients. Avoir un impact positif sur nos clients et leurs permettre de réaliser les projets dont ils rêvent est une valeur présente dans chaque action que nous entreprenons, y compris le développement de notre stratégie durable. Fédérale Assurance a l'ambition d'intégrer plus encore ces priorités dans ses activités futures grâce par une gouvernance structurée, responsable et transparente.



Gouvernance

Le conseil d'administration et ses comités

Chacune des trois entreprises d'assurance précitées dispose de son propre conseil d'administration. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social, à l'exclusion de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration assume la responsabilité finale de Fédérale Assurance. Les trois conseils d'administration sont présidés par Frédéric de Schrevel et sont composés majoritairement des mêmes administrateurs. Au cœur de son consortium, Fédérale Assurance a adopté une structure de gestion centralisée lui permettant de favoriser une gestion efficace et prudente. Nous avons la ferme conviction que cette gouvernance est importante afin de nous permettre d'accomplir notre stratégie durable et afin de créer plus de valeur à long terme pour nos clients, nos employés et la société au sens large.

Le conseil d'administration est chargé de différentes tâches, y compris la définition et la supervision de la stratégie et de la politique générale de Fédérale Assurance. Il doit également définir la politique commerciale, la politique en matière de gestion des risques. Une des responsabilités principales du conseil d'administration est d'approuver et d'évaluer régulièrement l'efficacité du système de gouvernance.

Le conseil d'administration peut compter sur un conseil consultatif qui, comme une assemblée citoyenne, apporte un lien direct avec "la base" et nourrit les réflexions et actions.

La direction effective et la gestion journalière des activités de Fédérale Assurance sont assurées par le comité de direction. Le comité de direction est chargé, sous la présidence de Tom De Troch, CEO, de mettre en place des structures conçues pour soutenir les objectifs stratégiques et les opérations du consortium, y compris ceux et celles relevant du développement durable. Le comité de direction a plusieurs missions dont fournir toutes les informations relatives aux activités de Fédérale Assurance au conseil d'administration en temps utile.

Au 31 décembre 2023, les quatre administrateurs exécutifs étaient les suivants :

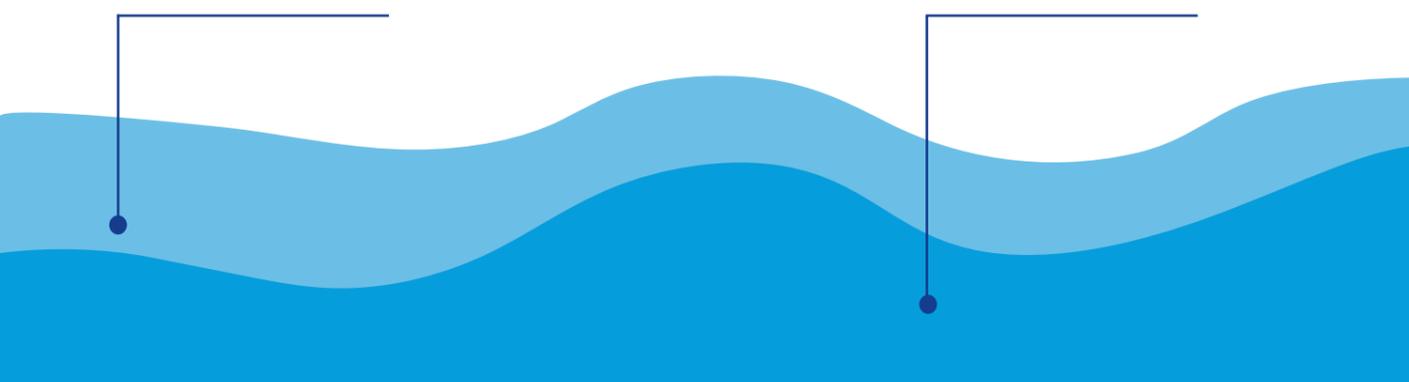
Tom De Troch, CEO ; Véronique Vergeylen, Chief Legal Officer ; Jean-Marie Bollen, Chief Commercial Officer et Marc Bandella, Chief Financial Officer.

Avec Werner Van Steen, Chief Operating Officer, et Ariane Berckmoes, Chief Technology Officer, ils forment le comité de direction de Fédérale Assurance.

Afin de pouvoir examiner les différents dossiers soumis au conseil d'administration, deux comités spécialisés sont constitués en son sein. Le comité d'audit et des risques et le comité de nomination et de rémunération sont chargés d'assister dans la préparation des décisions du conseil d'administration.

Le comité d'audit

Le comité de nomination et de rémunération



Le comité d'audit et des risques

Le comité d'audit et des risques est chargé du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, du suivi de l'audit interne et de l'organisation de la fonction de gestion des risques.

Il a également la charge du suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés. Ce comité veille à soumettre au conseil d'administration la proposition de nomination ou de renouvellement du commissaire agréé et de sa rémunération.

Il conseille également le conseil d'administration sur les aspects concernant la stratégie et la manière de superviser la mise en œuvre ainsi que le niveau de tolérance en matière de gestion des risques.

Le comité de nomination et de rémunération

L'autre comité chargé d'assister le conseil d'administration est le comité de nomination et de rémunération.

Le comité nomination et de rémunération émet un avis à l'intention du conseil d'administration concernant la nomination et la rémunération des administrateurs non-exécutifs pour leur mandat dans le conseil d'administration ou au sein d'un comité spécialisé.

Il émet également un avis sur la nomination et la rémunération des administrateurs exécutifs. Le comité de nomination et de rémunération est aussi chargé d'émettre un avis sur la politique de rémunération, les pratiques de rémunération et sur les incitants créés en tenant compte des risques et de leur maîtrise, des besoins en fonds propres et de la position de liquidité.

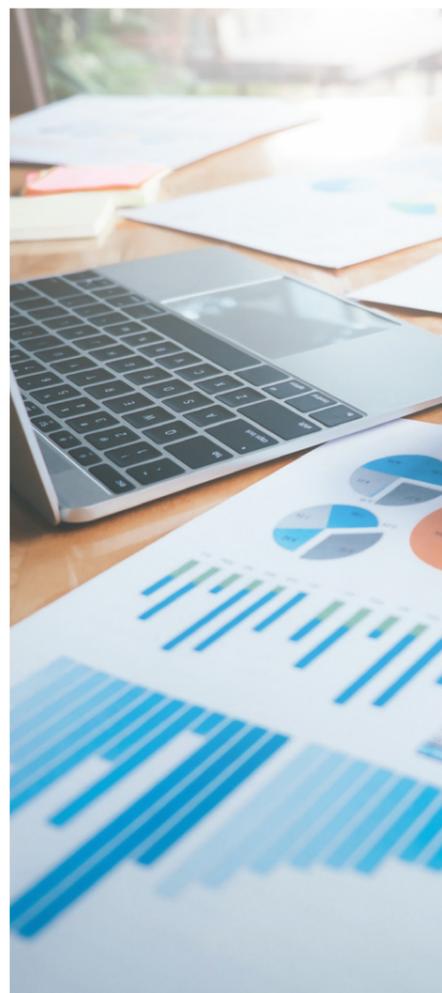


De gauche à droite :
 Véronique Vergeylen - CLO;
 Tom De Troch - CEO;
 Werner Van Steen - COO;
 Jean-Marie Bollen - CCO;
 Marc Bandella - CFO;
 Ariane Berckmoes - CTO.

Notre politique de rémunération

La politique de rémunération des dirigeants de Fédérale Assurance s'inscrit dans la législation en vigueur et intègre les différents risques pertinents.

Les administrateurs non-exécutifs ont droit à une rémunération fixe et à un jeton de présence par réunion à laquelle ils assistent. Le montant de ceux-ci sont fixés par l'assemblée générale. Leur rémunération fixe est déterminée en fonction des missions exercées, des responsabilités assumées et du temps consacré à leur fonction. La rémunération des administrateurs non-exécutifs n'est pas liée aux résultats de Fédérale Assurance, ils ne bénéficient d'aucune rémunération variable, d'aucun avantage en nature ou avantage lié à un plan de pension. Les administrateurs exécutifs exercent quant à eux, leur mandat d'administrateur sans rémunération.



Les honoraires des membres du comité de direction sont composés d'une partie fixe et d'une partie variable. L'honoraire fixe des membres du comité de direction est déterminé par le conseil d'administration. Cette partie fixe est déterminée en considérant leur expérience, leur expertise ainsi que les responsabilités qu'ils assument tout en prenant en compte les conditions du marché pour des fonctions et des profils équivalents. Leur honoraire variable est fixé en fonction de l'atteinte d'objectifs ou de 'key performance indicators' (KPI) définis par le comité de nomination et de rémunération. Des critères de performance qualitatifs (non financiers) et quantitatifs (financiers) sont pris en compte dans la détermination de cette composante variable. Les objectifs qualitatifs intègrent la stratégie en matière de durabilité de Fédérale Assurance. Ils sont fixés au regard des trois objectifs de développement durables stratégiques pour Fédérale Assurance. En particulier, l'accent est mis sur des KPI destinés à assurer un ou plusieurs éléments suivants : de bonnes conditions de travail ; la satisfaction des clients ; une amélioration en termes de durabilité des produits et investissements de Fédérale Assurance ; le développement d'une politique durable tant au niveau des actifs (mobiliers et/ou immobiliers) que de la consommation. De tels objectifs ne limitent toutefois pas d'autres initiatives en matière de durabilité s'inscrivant dans la stratégie de Fédérale Assurance.

L'évaluation du degré d'accomplissement de ces objectifs, et de la performance des membres du comité de direction, est dirigée par le conseil d'administration sur proposition du comité de nomination et de rémunération.

Notre politique de nomination

Les différents membres du conseil d'administration, du comité de direction et les responsables des fonctions de contrôle indépendantes doivent disposer en permanence de l'expertise adéquate à l'exercice de leur fonction, afin de garantir une gestion saine et prudente de Fédérale Assurance.

Il est également indispensable que chacune de ces personnes dispose d'une honorabilité professionnelle irréprochable. La politique « Fit & Proper » définie par la Banque Nationale de Belgique (BNB) et appliquée en interne par Fédérale Assurance décrit les exigences requises en matière d'expertise et d'honorabilité.

De plus, Fédérale Assurance insiste sur la présence de représentants de ses clients dans sa gouvernance. Au 31.12.2023, plus de la moitié de nos administrateurs sont des représentants de nos clients.

Historiquement, par sa forme d'assurance mutuelle, Fédérale Assurance a intégré ses clients au sein de ses organes de gestion. Ils proviennent principalement du secteur de la construction, mais aussi de l'intérim ou du secteur du nettoyage.

Le reste du conseil d'administration étant composé de quatre administrateurs exécutifs faisant partie du comité de direction, trois administrateurs indépendants fournissant leur expertise dans leur domaine respectif.

Plus de
58 %

De nos administrateurs sont des représentants de nos clients

Notre code de conduite des affaires

Notre code de conduite des affaires définit un ensemble de règles déontologiques qui doivent être respectées par nos collaborateurs, les membres de notre direction et nos administrateurs. Notre code est régulièrement mis à jour afin de correspondre aux attentes de nos collaborateurs ainsi que de la société en constante évolution.

Ce code de conduite couvre différentes politiques présentes au sein de Fédérale Assurance telles que la politique de « Whistleblowing » consistant en un procédé de lancement d'alerte en cas de suspicion de comportement contraire à la législation ou des actes irréguliers représentant un danger, un risque pouvant mettre à mal l'intégrité de l'entreprise. La procédure de Fédérale Assurance recommande de contacter son supérieur hiérarchique immédiat afin de soulever ses inquiétudes. En cas d'incapacité à entreprendre cette démarche, on peut activer le système whistleblowing et les compliance officers sont disponibles pour entendre les préoccupations essentielles, éventuellement par voie anonyme. Si les premières investigations du compliance officer montrent de sérieuses indications d'acte illégal ou irrégulier, le dossier sera directement soumis au comité de direction de Fédérale Assurance qui prendra position.

De potentielles situations de conflits d'intérêts sont également décrites dans ce code de conduite ainsi que la manière adéquate de les éviter ou le cas échéant, d'y remédier.

Le code de conduite des affaires est l'outil principal avec lequel Fédérale Assurance prévient les conflits d'intérêt à tous les niveaux. Ce code est régulièrement mis à jour et est approuvé par le comité de direction, et par le conseil d'administration, après avis favorable du comité de nomination et de rémunération.



En plus de notre politique de whistleblowing, nous sommes directement à l'écoute de notre clientèle, comme décrit dans la section Impact sur nos clients. Fédérale Assurance a également instauré un système de personnes de confiance afin de pouvoir créer un espace où chaque collaborateur dispose d'au moins une oreille attentive. Nous faisons également appel à un service externe de prévention concernant les risques psychosociaux au travail. L'externalisation de ce type de services permet à Fédérale Assurance une réflexion objective sur l'environnement de travail qu'elle propose à ses employés et sur la manière d'améliorer continuellement leurs conditions.

Afin de développer structurellement son impact et son approche durable, Fédérale Assurance a développé une gouvernance intégrant les considérations durables pertinentes à son secteur. Le but est de permettre le développement d'expertises dans des domaines précis de l'assurance durable tout en travaillant sur la coopération et les complémentarités entre les différents domaines. C'est pourquoi nous avons développé plusieurs groupes de travail qui travailleront de concert pour assurer une orientation durable à Fédérale Assurance.

Ces groupes se concentrent chacun sur leurs priorités, tout en discutant et collaborant. Chaque groupe dispose d'un domaine d'expertise afin d'offrir une vue d'ensemble de la durabilité dans les assurances à Fédérale Assurance. Parmi ces expertises figurent le développement de produits et de services durables et le développement d'une stratégie responsable pour ses investissements. Fédérale Assurance a également mis en place des groupes de travail internes pour la gestion durable de son impact environnemental direct et de son approche de gestion de la diversité et de l'inclusion.

L'approche intégrale de Fédérale Assurance comprend également une analyse des risques climatiques et une approche durable des technologies informatiques. Ces différents groupes de travail répondent à notre ESG manager qui est lui-même sous la supervision du comité exécutif, contrôlé par le conseil d'administration. Le développement pérenne de cette structure de gouvernance durable fait partie des priorités stratégiques de Fédérale Assurance.



Notre impact

Les principaux impacts de Fédérale Assurance se situent dans le soin et les services qu'elle offre à ses clients, l'attention apportée à ses collaborateurs, les différents projets sociaux auxquels elle prend part, ses investissements et sa contribution à une planète plus durable.

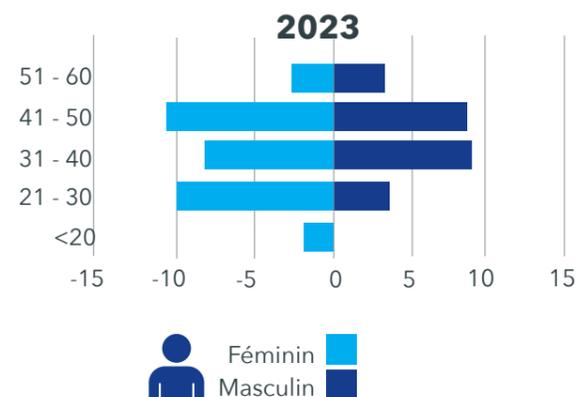


Impact sur nos collaborateurs et collaboratrices

Nos collaborateurs et nos collaboratrices sont la clé de notre succès. Ils et elles sont ceux et celles qui nous représentent et travaillent au jour le jour pour notre réussite et pour délivrer les meilleurs services possibles. Nous ne pouvons atteindre nos objectifs si les membres de notre personnel ne se sentent pas impliqués envers Fédérale Assurance et ses clients. De leur bien-être dépend la réalisation de nos objectifs.

Fédérale Assurance veille à offrir à chacun des membres de son personnel un cadre sûr dans lequel ils et elles peuvent se sentir en sécurité et intégrés. La diversité et l'inclusion occupe une place centrale chez Fédérale Assurance. Cette sécurité passe par un traitement égal dès le recrutement. Fédérale Assurance recrute de manière proactive des individus ayant le potentiel de contribuer à la réalisation de ses objectifs et partageant les mêmes principes et valeurs.

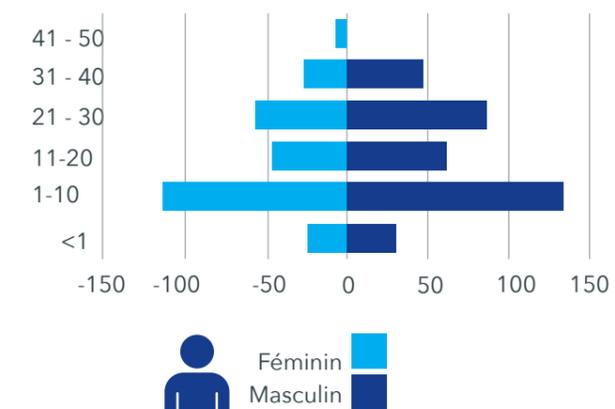
Pyramide des âges à l'engagement -



Le graphique ci-après illustre l'âge auquel chacun de nos employés a rejoint Fédérale Assurance en 2023. Nous recrutons les bons profils dans chaque classe d'âge afin de pouvoir affronter les défis d'aujourd'hui et nous préparer à ceux de demain. Tout au long de leur parcours chez nous, qui peut parfois représenter l'entièreté de leur carrière, nous accompagnons nos collaborateurs et nos collaboratrices.

Pyramide d'ancienneté au 31/12/2023

En 2023, l'ancienneté moyenne de nos collaborateurs s'élevait à plus de 15 ans. Cette longévité de carrière au sein de notre organisation constitue un excellent indicateur de bien-être.



L'évaluation annuelle de nos collaborateurs doit être un moment contribuant à leur bien-être. En 2023, nous avons, à cette fin, modifié son déroulement. Nous avons adapté le formulaire d'évaluation afin qu'il soit plus axé sur l'exécution des tâches, les objectifs et les résultats, les compétences, la demande de feedback, le développement personnel et l'application des valeurs. Nous souhaitons travailler avec un peu moins de questions ouvertes pour permettre au responsable de fournir également des commentaires.

Nous avons également prêté attention à évaluer la satisfaction générale à l'égard de l'employé : en utilisant une échelle de notation, ce qui facilite le suivi par les ressources humaines pour déterminer où des actions ou des suivis sont nécessaires.

Le flux dans le système informatique de gestion RH (Mpleo) a également été modifié, afin d'offrir aux membres de notre personnel, la possibilité de préparer leur évaluation directement dans Mpleo ou encore en offrant la possibilité de télécharger un document afin de l'ajouter au formulaire d'évaluation.

Dans le cadre de la politique de bien-être et de rétention des talents, de la promotion d'une culture de communication ouverte et de la confiance mutuelle, l'enquête de satisfaction des employés a été remaniée. Elle met désormais l'accent sur le bien-être et le bonheur au travail. Un plan d'action ciblé a ensuite été élaboré pour traiter les préoccupations.

Dans le but de renforcer les liens, de favoriser la transversalité, d'accroître la rétention et d'améliorer le bonheur au travail, nous avons organisé quatre afterworks sur le lieu de travail (un par trimestre). Ces rencontres informelles offrent aux employés l'opportunité d'interagir en dehors de leurs activités quotidiennes. Le résultat est un environnement de travail plus cohérent et motivant, favorisant la compréhension mutuelle. Ces initiatives contribuent non seulement à une culture de travail positive, mais renforcent également l'esprit d'équipe et le bien-être général de notre personnel.

Dans le cadre de notre plan stratégique Shape 25, nous souhaitons que tous nos collaborateurs et collaboratrices participent aux workshops Insights. Le workshop "Communiquer en couleurs" vise à approfondir la connaissance de soi et des autres.

En comprenant davantage notre mode de fonctionnement et notre style de communication, ainsi que celui de nos collègues, Insights nous permet d'établir de meilleures relations et par conséquent de renforcer l'efficacité globale des équipes.

Fédérale Assurance a également réinstauré un système de mentorat (35 volontaires) pour les nouveaux arrivants. Cette initiative a pour objectif de faciliter l'intégration des nouveaux membres de notre personnel en les mettant en binôme avec des collègues qui connaissent déjà bien Fédérale Assurance et son fonctionnement. Elle permet également de transmettre nos valeurs et notre méthode de travail plus efficacement et de façon plus naturelle, auprès de nos collaborateurs et collaboratrices. Après une interruption en 2021, ce projet a rencontré beaucoup de succès en 2022. Il a donc été reconduit et renforcé en 2023 afin de créer encore plus de connexions et d'échanges entre les membres de notre personnel.

Afin d'établir une appartenance forte et une cohésion entre les nouveaux engagé.es, nous avons mis en place l'organisation chaque trimestre d'un lunch pour les nouveaux arrivants. Il s'agit d'un moment de partage, qui a lieu dans notre cafétéria où les nouveaux collaborateurs et collaboratrices au cours du trimestre et l'ensemble de l'équipe RH sont présents pour partager un sandwich. C'est le moment de partager leur ressenti après leur arrivée, l'intégration au sein de leurs équipes respectives. C'est également le moment de créer des liens conviviaux qui donnent souvent lieu à des relations informelles en dehors du cadre de travail strict.

Dans le but de favoriser la rétention et de promouvoir la croissance et le développement parmi nos collaborateurs et collaboratrices, nous encourageons activement la mobilité interne. Les journées d'accueil (Federale Discovery Days) sont désormais accessibles à tous les membres du personnel, incitant ainsi les employé.es à mieux connaître l'organisation et à poursuivre leur parcours de croissance au sein de celle-ci. Ces initiatives renforcent non seulement le développement professionnel, mais élargissent également les possibilités de découvrir de nouveaux défis et d'acquérir une expérience professionnelle diversifiée. Cela contribue à accroître la satisfaction au travail et la rétention, tout en créant un environnement de travail dynamique et adaptatif.

Fédérale Assurance a souhaité encourager les collaborateurs et collaboratrices qui disposent d'une voiture de société à choisir une voiture appropriée, qui corresponde à leurs besoins tant professionnels que privés en matière de déplacement, tout en insistant sur l'importance de l'écologisation et de l'électrification du parc automobile (14 voitures en utilisation et 24 en commande).

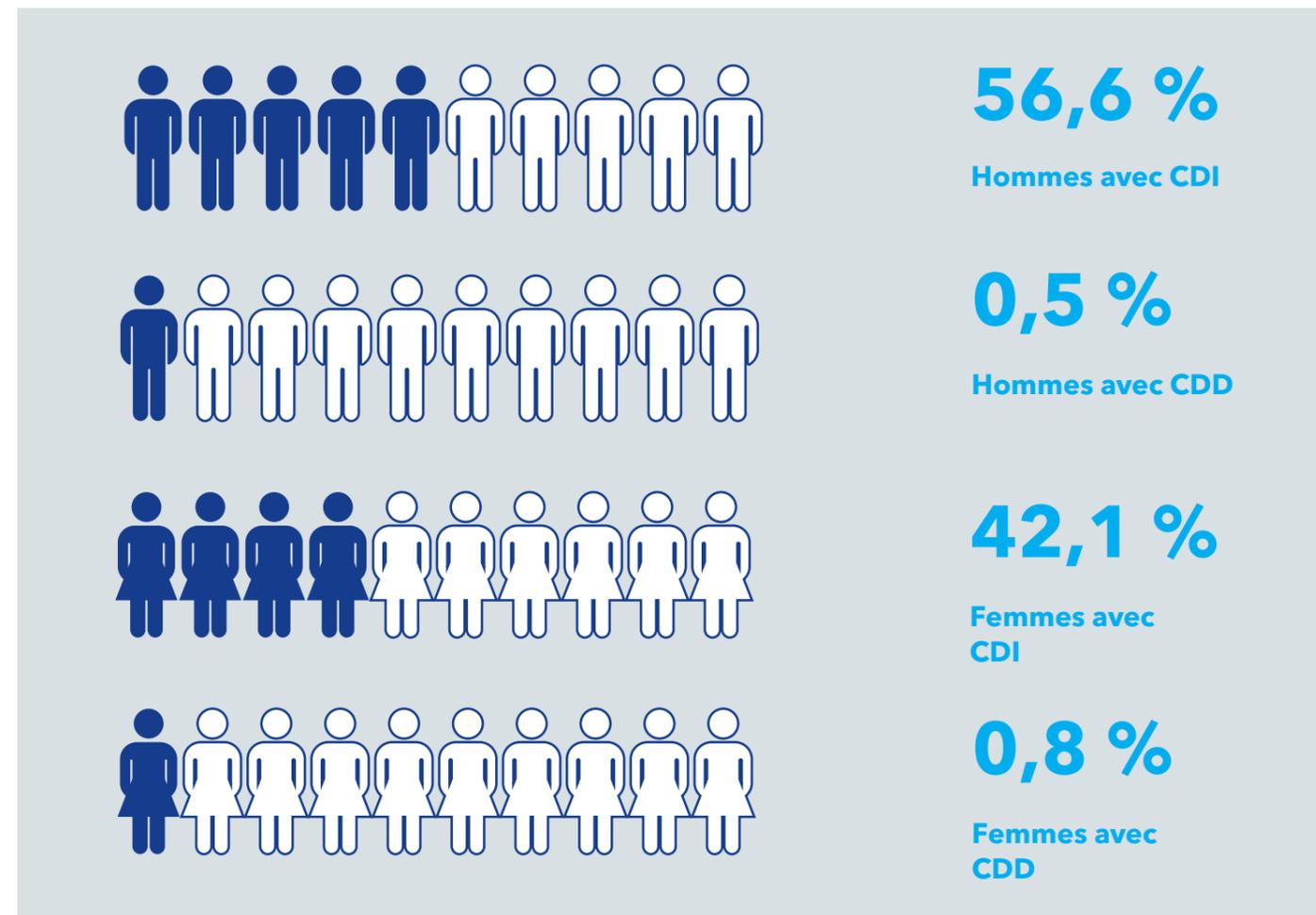
D'autre part, la constante croissance de taxation dans le chef de l'employeur ainsi que de l'utilisateur imposent des choix différents d'approche de mobilité.

Pour cette raison, Fédérale Assurance a encouragé en 2023 les membres du personnel à ne commander que des voitures électriques.

Chez Fédérale Assurance en 2023, l'ensemble des collaborateurs s'élevait à 631 salariés.¹ Fédérale Assurance veut construire et entretenir une relation avec chacun et chacune, raison pour laquelle le recours aux contrats temporaires est faible. Chacun et chacune peut dès lors se sentir à la fois accueilli et partie prenante de l'identité et des activités de Fédérale Assurance. Les collaborateurs et collaboratrices temporaires représentaient en 2023 moins de 1 % de nos effectifs.

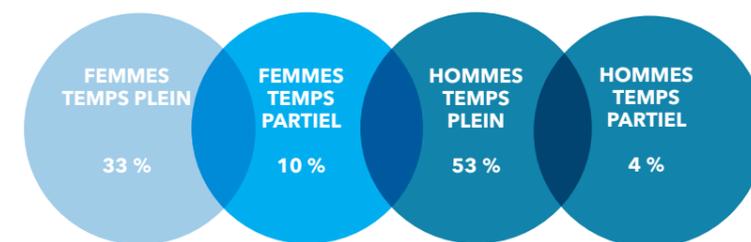
¹ Ce chiffre représente la moyenne de l'année 2023 en équivalent temps plein.

Répartition genrée par durée de contrat



Répartition genrée par temps plein ou temps partiel

Nous adapter à la réalité de nos collaborateurs fait également partie de nos objectifs au quotidien. C'est pourquoi la possibilité de prêter à temps partiel est toujours présente. La répartition genrée par temps plein et temps partiel est la suivante.



De manière générale, les employés de Fédérale Assurance sont majoritairement des hommes (56 %), bien que les femmes demeurent très présentes au sein de notre organisation, à seulement 6 % de la parité parfaite.² A noter que pour les nouveaux engagements en 2023, les femmes représentaient 49 % des engagements.

Personnel par genre total



44 %

Femmes



56 %

Hommes

Engagements par genre en 2023



49 %

Femmes



51 %

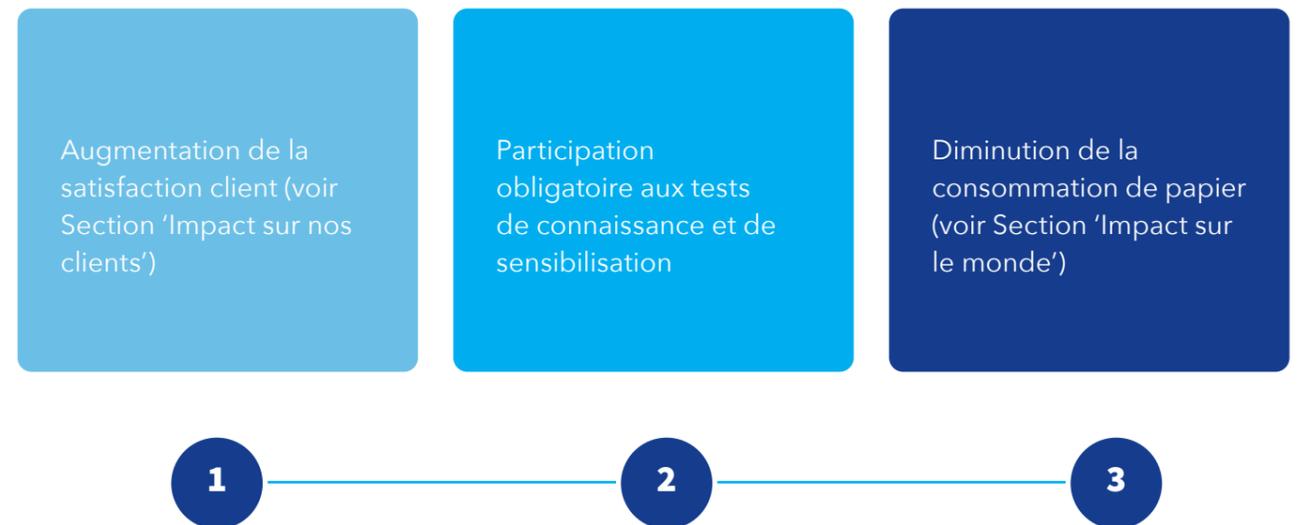
Hommes

Fédérale Assurance œuvre à la création d'une culture inclusive. Cette culture permet à chacun et chacune d'être valorisé pour ce qu'il est ou ce qu'elle est et ce qu'il ou elle apporte à notre organisation. Tous les membres du personnel de Fédérale Assurance sont traités de façon juste et indépendante ce qui signifie entre autres une rémunération égale pour le même travail. Nous basons le salaire de nos employés sur des barèmes, ne permettant aucune discrimination ou différence de salaire entre des personnes effectuant les mêmes activités.

²Ces chiffres représentent des pourcentages de la moyenne de l'année 2023 en équivalent temps plein.

Notre politique de rémunération

Fédérale Assurance reconnaît la diversité de ses employés sous toutes ses formes, y compris celles non liées à l'âge et au genre des employés. Nous insistons sur la création d'un esprit de groupe et de solidarité. Un des moyens utilisés pour renforcer cet esprit se retrouve dans la politique de rémunération. Pour fixer le salaire des membres de notre personnel, nous utilisons des barèmes mais uniquement pour la rémunération fixe. Dans le cadre de la convention collective de travail n° 90, couvrant l'ensemble de nos employés, nous offrons une rémunération variable dépendant de plusieurs indicateurs de performance. En 2023, Fédérale Assurance a tenu à relier cette rémunération variable à ses objectifs durables. Ce bonus collectif annuel dépend de la performance de l'ensemble de l'organisation, favorisant la collaboration entre les différents services et les différentes personnes. En 2023, ces objectifs étaient au nombre de trois :



L'ensemble de nos collaborateurs a travaillé tout au long de l'année de 2023 pour réaliser ces trois objectifs, qu'ils ont atteint haut la main, leur permettant d'obtenir ce bonus.



Le bien-être de nos employés

Afin d'assurer le bien-être et la sécurité de chacun et de chacune lorsqu'il exerce son travail, Fédérale Assurance a mis en place plusieurs actions pour renforcer la sécurité et la santé de ses collaborateurs et collaboratrices.

En 2022, divers ateliers ont été organisés à la suite de suggestions d'amélioration reçues dans le cadre d'enquête de satisfaction des employés. Ces ateliers concernaient notamment la communication, la gestion des réunions, la transversalité, le dialogue ouvert et l'empowerment.

Fédérale Assurance tient également à cœur une bonne communication interne. Afin de faciliter cette communication, de nombreuses initiatives ont été prises : le F-news (intranet), les newsletters, les réunions de service avec un management update, 6 réunions de service par an au minimum, des podcasts thématiques et des réunions en présentiel avec des membres du Comité de direction (« à votre écoute » et les « Shape25 cafés »), des questionnaires de feedback afin d'améliorer la communication interne, ...

Pour assurer des conditions de travail ne causant aucun dommage à ses employés, Fédérale Assurance a organisé la visite des lieux de travail par un ergonome chargé d'analyser les postes de travail disposant d'un écran. Nous n'avons pas oublié la tendance claire du télétravail en mettant en œuvre une politique de télétravail structurée, permettant à nos employés de prester plusieurs jours de télétravail par semaine. Pour les collaborateurs exerçant une fonction à risque tels que nos techniciens se rendant en des lieux externes à l'organisation, nous avons appliqué une surveillance médicale périodique permettant de déceler un problème de santé au plus vite et ainsi, de pouvoir y remédier.

En 2023, Fédérale Assurance a étendu les inscriptions pour former plus de personnel en matière de premiers secours et maintenir les connaissances de ce personnel formé à jour. La même démarche a été initiée pour le système de personnes de confiance. Une personne de confiance est une personne formée, disponible pour tous les collaborateurs et chargée, en cas de situation problématique provenant du travail, d'assister le collègue qui la sollicite dans la recherche de solution. Fédérale Assurance a également proposé à tous une formation sur la résilience et la résistance au stress sur le lieu de travail.

Un nouveau Conseiller en Prévention Interne (CPI) a été présenté par la Direction au CPPT de septembre, il s'agit de Monsieur Pascal Siriez, qui allouera 20 % de son temps de travail pour le bien-être au travail. Sa candidature a été chaleureusement accueillie et approuvée par le CPPT. Pascal a commencé sa formation de CP niveau 2 au mois de septembre dans un centre de formation agréé (réseau ETICS).

Dans le cadre de notre engagement envers la santé et le bien-être de notre personnel, nous avons renouvelé les initiatives de prévention, notamment la campagne de vaccination contre la grippe et le dépistage du cancer. Nous encourageons activement tous nos collaborateurs à participer à ces programmes, contribuant ainsi à promouvoir une communauté saine et résiliente au sein de notre organisation.

Tous nos secouristes et équipiers de première intervention ont suivi des sessions de recyclage, renforçant ainsi la cohésion au sein de notre équipe d'intervention. De manière complémentaire, nos responsables d'évacuation, titulaires, ont également participé à des formations de recyclage qui mettent l'accent non seulement sur la prévention des incendies, mais aussi sur les procédures d'évacuation. Ces démarches démontrent notre engagement envers la sécurité et le bien-être de tous les membres de notre organisation, tout en améliorant notre capacité à réagir efficacement en cas de besoin.

Impacts sur nos clients



Fédérale Assurance tient naturellement compte de l'impact qu'elle a sur ses propres clients. Leur sécurité et leur tranquillité d'esprit sont les raisons pour lesquelles nous travaillons tous les jours pour leur offrir les meilleurs produits aux meilleures conditions. Comme mentionné précédemment, la satisfaction était un de nos objectifs de groupe pour l'année 2023.



Score Satisfaction client via Net Promoter Score

Nous mesurons la satisfaction de nos clients via différents indicateurs pour appréhender leur ressenti de la manière la plus holistique possible. L'un de ces indicateurs vise à vérifier dans quelle mesure nos clients sont enclins à recommander nos services d'assureur auprès de leurs proches (méthodologie Net Promoter Score, NPS). Le score NPS a diminué en 2023 (+28) par rapport à celui de 2022 (+32). Les commentaires laissés par nos clients nous permettent de mieux comprendre le score obtenu. La qualité des services et le relationnel avec nos clients restent nos drivers de satisfaction les plus importants. Le manque

d'accessibilité ainsi que la diminution du partage des bénéfices sont les points d'attention qui ont eu un impact sur le score NPS. Ce score représente notre préoccupation quotidienne pour nos clients. Il est effectivement basé sur une enquête envoyée à l'ensemble de nos clients d'une manière aléatoire durant l'année. Il reflète la qualité de l'expérience vécue par nos clients et notre capacité à leur faire profiter de cette expérience.

Comme expliqué précédemment, cette mesure n'est pas la seule entreprise par Fédérale Assurance. A chaque déclaration de sinistre concernant leur assurance non-vie, nos clients reçoivent l'opportunité d'exprimer leur niveau de satisfaction. Ils peuvent évaluer la qualité du service qu'ils ont reçu lors de leur déclaration de sinistre. Ils peuvent évaluer quantitativement et qualitativement le service proposé. Lorsque le score est inférieur ou égal à 3 sur 7, le client est contacté par son conseiller ou gérant de bureau. Ensemble, ils font de leur mieux pour trouver une solution équitable pour toutes les parties. Indicateur plus que positif de la qualité de nos services, le niveau de satisfaction de nos clients : l'évaluation moyenne qu'ils donnent à la gestion de leur dossier de sinistre s'élève à 84 % en 2023 avec une belle progression par rapport à 2022. Sur l'ensemble des répondants de nos questionnaires concernant la satisfaction de la gestion des dossiers, plus d'un client sur deux (56 %) a attribué la note maximale de sept sur sept à Fédérale Assurance.



Nous avons aussi lancé en 2023, des nouvelles enquêtes de satisfaction à la suite d'un contact avec notre InfoCentre. Le score de satisfaction général est de 87%. L'accessibilité offerte par ce point de contact ainsi que le support reçu lors de l'interaction sont perçus de manière positive par nos clients.

Ces différentes mesures s'inscrivent dans une politique d'engagement direct de Fédérale Assurance. Nous consultons directement notre clientèle, sur une base continue, afin de pouvoir réagir vite et en tenant compte de son opinion. Nous agissons dans le but d'augmenter la satisfaction de l'ensemble de nos clients. Agir de manière proactive nous permet d'optimiser nos services et nos produits en fonction de leurs besoins et ainsi, contribuer à la réalisation de leurs projets.

L'accompagnement de nos clients et nos produits

Fédérale Assurance agit pour le bien de ses clients et soutient les plus vulnérables d'entre eux. C'est pourquoi, elle les accompagne individuellement. En 2023, nos experts ont continué à accompagner nos clients du secteur de la construction et de l'intérim. Nous avons pu les conseiller en matière de sécurité sur leur lieu de travail, de santé de leurs employés et de prévention des accidents.



159 clients
ont bénéficié
des services de
prévention

En 2023, nous avons mené des actions en matière de prévention concernant les accidents du travail, la responsabilité civile et les flottes automobiles auprès de 159 clients. Ces actions peuvent prendre plusieurs formes afin d'accompagner le client en fonction de ses besoins. En 2023, nous avons notamment effectué +/- 75 statistiques et analyses afin d'optimiser nos services en prévention.

Nous avons également organisé et donné 51 formations de prévention sur les accidents au travail. Ces formations ont été à chaque fois élaborées pour correspondre aux besoins précis de nos clients et à leur réalité quotidienne. L'ensemble de ces visites ayant pour but de sensibiliser les clients à différentes problématiques afin prévenir certains risques. Dans les newsletters et dans notre magazine clientèle Business Contact, nous avons également abordé le thème de la prévention, non seulement pour éviter les accidents physiques, mais aussi sur le plan psychosocial : les bienfaits de l'exercice physique, comment gérer le travail hybride, ...

Fédérale Assurance est un partenaire privilégié du secteur de la construction. Nous avons, dès lors, construit une Task Force regroupant plusieurs experts des différents domaines de l'assurance dans le secteur de la construction pour anticiper les besoins de nos clients. Nous voulons pouvoir répondre à leurs besoins en assurances durables. Cela signifie communiquer avec nos clients sur leurs futurs besoins mais également construire et proposer de nouveaux produits dans le futur.



Fédérale Assurance porte également une attention particulière aux petites et moyennes entreprises. Elle les accompagne directement afin de prévenir les risques auxquels elles sont exposées. La Belgique compte plus d'un million de petites et moyennes entreprises. Elles représentent une force de travail et un levier d'innovation important, et Fédérale Assurance souhaite accompagner ces entrepreneurs dans leurs efforts. Les petites et moyennes entreprises représentent plus de 17 % des entreprises qui nous font confiance.

Fédérale Assurance en est aux prémices de sa démarche de durabilité. Bien qu'aucune solution de Fédérale Assurance n'ait de label durable, certaines considérations durables sont actuellement bien présentes dans nos produits. Par exemple, le tarif de nos assurances Responsabilité Civile et Omnium est moins élevé pour les voitures hybrides et électriques. Cela peut encourager nos clients à opter pour une solution plus durable lors de l'achat de leur véhicule.



Notre assurance Multirisik, qui protège les maisons ou appartements privés contre les incendies, les dégâts des eaux ou les effets d'autres conditions météorologiques, couvre également les panneaux solaires.

Notre assurance Responsabilité Civile Familiale couvre également diverses activités relevant du spectre ESG. Les moyens de transport électriques non soumis à l'assurance obligatoire des véhicules automoteurs sont couverts par notre assurance Responsabilité Civile Familiale. Il s'agit notamment des vélos électriques, mais aussi des fauteuils roulants électriques qui peuvent être utilisés par les personnes à mobilité réduite.

Fédérale Assurance est consciente qu'elle a un rôle à jouer dans la société en ce qui concerne un certain nombre de questions plus globales. A cet effet, elle sensibilise ses clients et les informe sur les risques potentiels auxquels ils sont exposés. Nous offrons également des outils pratiques à nos clients, par exemple sur la manière de voyager de la manière la plus durable possible. La prévention et l'information offertes par Fédérale Assurance ne se limitent pas aux particuliers. Aujourd'hui, le gouvernement veut réduire le nombre de voitures de société en circulation. De cette volonté est né le plan cafétéria, qui permet aux employé-e-s d'acheter des avantages liés à la mobilité douce.

En 2023, la crise énergétique était toujours d'actualité. Les coûts restaient élevés, obligeant les particuliers et les professionnels à chercher des solutions pour économiser sur leurs factures d'énergie. Cette fragilisation de notre économie a mis en évidence la dépendance actuelle de notre système à certaines sources d'énergie et la nécessité de s'en affranchir. C'est dans cette optique et en vue de respecter l'accord de Paris sur le climat - qui vise à limiter le réchauffement climatique à +1,5°C - que l'Union européenne souhaite opérer une transition vers les énergies renouvelables d'ici 2050. Dans le cadre de cette transition, Fédérale Assurance a pris des initiatives envers ses clients. Ainsi, en 2023, nous avons informé nos clients sur la manière dont ils pouvaient électrifier leur flotte de véhicules par le biais de newsletters et de séances d'information organisées en collaboration avec nos partenaires du secteur de la construction.

La protection de nos clients

Dans un monde en constante évolution et où les données jouent un rôle central, Fédérale Assurance tient à apporter à chacun de ses clients la certitude que les informations qui nous sont confiées seront gérées avec diligence et prudence. La protection de nos clients et de leurs données et informations est d'autant plus importante que nous intervenons à des moments critiques pour nos clients. Fédérale Assurance peut être fière de n'avoir reçu aucune plainte pertinente provenant des clients quant à une fuite potentielle de données.³ De plus, Fédérale Assurance peut se targuer du fait qu'aucune attaque externe n'ait causé de fuite de données personnelles. En 2023, seuls six événements ont mené à une fuite de données involontaire.

Aucune de ces données ne contenait d'information sensible. Nous respectons et protégeons l'aspect privé des informations de nos clients, collaborateurs et partenaires.

Nous sommes donc résolu à protéger rigoureusement leurs informations personnelles de toute utilisation malveillante ou non-autorisée. Nous appliquons également les lois en vigueur dans notre secteur concernant le respect de l'aspect privé des informations. Afin de continuer à assurer une sécurité d'excellence, Fédérale Assurance applique une politique de sécurité stricte s'appliquant à tous les utilisateurs de données internes à Fédérale Assurance.

Cette politique est directement supervisée par le comité de direction qui, assisté de divers experts en sécurité des données, met régulièrement à jour cette politique ou lorsque des éléments extérieurs justifient une mise à jour (évolution d'une menace, évolution des besoins de sécurité, ...). La dernière mise à jour date de 2022.

0

plainte pertinente à la suite d'une fuite potentielle de données

Impact sur le monde

Fédérale Assurance est bien consciente de l'enjeu climatique à l'échelle mondiale. Cette conscience du dérèglement climatique nous a incités à agir en faveur d'un monde plus juste et d'une planète en meilleure santé.

Nos investissements responsables



Fédérale Assurance est également consciente qu'elle dispose de certains leviers pour œuvrer à la création d'un monde plus juste et plus durable. Un de ses leviers principaux étant ses investissements. En tant qu'acteur financier, Fédérale Assurance investit certains des montants perçus. En investissant nos fonds de manière responsable et prudente, nous faisons usage d'un pouvoir d'investissement dans des projets plus durables mais nous participons également à la sensibilisation du marché aux considérations durables.

Bien que nous ne soyons actuellement pas signataires, Fédérale Assurance applique les dix principes de UN Global Compact dans sa politique d'investissement. Ces dix principes émanant des Nations Unies sont catégorisés en quatre groupes.

Droits de l'Homme

1. Les entreprises devraient supporter et respecter la protection des droits de l'Homme.
2. Les entreprises doivent s'assurer qu'elles ne sont pas complices d'un non-respect des droits de l'Homme.

Travail

3. Les entreprises devraient respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective.
4. Les entreprises doivent s'assurer de l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire.
5. Les entreprises doivent s'assurer de l'abolition effective du travail des enfants.
6. Les entreprises doivent s'assurer de l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

7. Les entreprises devraient soutenir une approche de précaution face aux défis environnementaux.
8. Les entreprises devraient prendre des initiatives visant à promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.
9. Les entreprises devraient encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Anti-Corruption

10. Les entreprises devraient œuvrer contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et la corruption sous forme de pots-de-vin.

Ces critères sont présents dans nos investissements, tant dans notre fonds d'investissement principal que dans nos fonds d'investissement de la branche 23 en gestion propre. Assistés de notre propre liste de contrôle dynamique, nous n'investissons pas dans certaines activités, telle que celles :

- » contribuant à la pollution et au gaspillage de l'eau
- » contribuant de façon conséquente au changement climatique
- » perturbant la paix mondiale

La liste de contrôle comporte des critères additionnels, tels que l'exclusion d'investissements dans des paradis fiscaux, dans des pays ne respectant pas les droits de l'Homme ou dans des pays soumis à de graves sanctions internationales. Cette liste dynamique nous permet de respecter plusieurs principes de UN Global Compact, principalement ceux liés aux droits de l'Homme et au respect de l'environnement. Afin de renforcer cette liste d'activités ne contribuant pas à la prospérité et à la paix mondiale, Fédérale Assurance applique également la liste d'exclusion du fonds de pension norvégien.



Ce dernier est le plus grand fonds de pension au monde, avec plus de mille milliards d'euros sous sa gestion. Sur base des recommandations du conseil d'éthique du gouvernement norvégien, une liste d'activités exclues des possibilités d'investissement a été dressée. Fédérale Assurance entend respecter cette liste d'exclusion afin de minimiser son possible impact négatif dû à ses investissements.

Mais la politique d'investissement durable de Fédérale Assurance ne se limite pas à l'exclusion et au désinvestissement des secteurs jugés néfastes. Nous faisons appel à un fournisseur externe afin d'obtenir une notation pour nos investissements concernant les facteurs ESG et le respect des dix principes du pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact)¹. Cette notation nous permet d'ajouter à la diligence raisonnable préalable, une vérification de la performance de nos investissements sur d'autres critères que les retours financiers. Les investissements ayant une notation correspondant à un risque d'impact ESG négatif sévère sont à leur tour exclus. Une période de transition du portefeuille étant prévue, Fédérale Assurance s'impose une limite minimale de 95% de conformité fixée sur la base du screening du portefeuille d'investissement selon l'évaluation faite par le fournisseur externe.

Comme mentionné préalablement, le secteur de la construction occupe une place historique dans les activités de Fédérale Assurance. Il n'est donc pas surprenant de retrouver des investissements immobiliers dans notre portefeuille. A la suite de la récente crise énergétique et de la crise climatique mondiale, Fédérale Assurance désire tirer le meilleur de ses investissements immobiliers actuels. En matière d'isolation pour nos bâtiments existants, nous étudions si et comment on peut agir pour obtenir la valeur la plus élevée. Fédérale Assurance souhaite de cette manière améliorer ses investissements plutôt qu'uniquement désinvestir des activités moins performantes sur le plan des facteurs ESG.

Concernant ses nouvelles constructions, Fédérale Assurance a pour ambition d'augmenter ses standards ESG. Elle a mis en place dans sa politique d'investissement divers critères considérant la performance ESG des biens immobiliers dans lesquels elle investirait potentiellement. Fédérale Assurance a l'ambition d'investir dans des solutions architecturales innovantes et proches des transports en commun. Elle visera à réduire et optimiser la consommation d'eau dans ses investissements, tout en évitant de devoir recourir à des énergies fossiles, favorisant des solutions renouvelables. Fédérale Assurance soutiendra la mobilité douce en instaurant des infrastructures favorables à l'utilisation des différents moyens de transport alternatifs.

Fruit de ses efforts dans ses investissements, Fédérale Assurance dispose d'un produit catégorisé article 8 sous la Sustainable Finance Disclosure Regulation. Cette catégorisation signifie que Fédérale Assurance dispose d'un produit promouvant des investissements ou des projets présentant des caractéristiques environnementales et sociales, ainsi qu'une bonne gouvernance. Il s'agit du produit Safe Life distribué par notre partenaire, VDK.

Notre alignement avec la taxonomie européenne

Le règlement sur la taxonomie de l'union européenne (règlement (UE) 2020/852) sert de cadre de référence dans la définition des activités durables. Elle comporte six objectifs principaux : l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution ainsi que la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Les entreprises sujettes à la directive sur le rapportage de l'information non-financière (Non-Financial Reporting Directive, NFRD) publient des informations sur les activités économiques durables selon une classification définie.

L'adaptation à la taxonomie se fait de manière progressive

Pour l'heure, Fédérale Assurance publie son niveau d'éligibilité et d'alignement dans la mesure des données disponibles, ce tant pour les investissements que pour les activités de souscription des activités non-vie et pour les activités liées à l'énergie nucléaire et au gaz fossile, en tenant compte des tableaux et indications du règlement taxonomie et des actes délégués adoptés par la Commission européenne.

Le 21 décembre 2023, la Commission européenne a publié des guidances quant à l'application du règlement sur la taxonomie pour les entités financières, guidances qui entraînent la nécessité de réviser nos paramètres d'évaluation. De plus, les données publiées par l'ensemble des parties prenantes et sur lesquelles nous nous basons, notamment dans la déclaration liée à nos investissements, n'incluaient, en 2023, pas encore tous les éléments repris dans les tableaux issus de l'adoption des règlements délégués adoptés en exécution du règlement taxonomie (modifiant et complétant les règlements délégués existants). Ainsi, le rapportage sur certains des objectifs précités n'était pas requis (en particulier : l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution ainsi que la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes).

Un rapportage plus complet tant par les entités non financières que financières interviendra, à partir de 2024, au fur et à mesure et permettra à Fédérale Assurance d'affiner sa déclaration en parallèle au futur développement d'une stratégie liée à la taxonomie eu égard à nos produits et à nos investissements éligibles et alignés. Fédérale Assurance est consciente de l'importance que la taxonomie revêt et de son intégration nécessaire dans notre stratégie globale en matière de durabilité.



Investissements

Les investissements totaux de Fédérale Assurance représentent un montant de 2,901 milliards €. Fédérale Assurance est présente, en termes d'investissements, dans les fonds des administrations centrales, des banques centrales et des émetteurs supranationaux à concurrence d'un montant de 1,134 milliard €. Cette présence importante, à hauteur de plus d'un tiers des investissements de Fédérale Assurance, n'est pas reflétée dans l'éligibilité et l'alignement à la taxonomie qui exclut ces investissements du calcul.

Au niveau des investissements qui ne sont pas exclus du règlement taxonomie, un montant de 1,767 milliards € entre donc en ligne de compte.

	Exposition million EUR	%
Total des actifs	2.901	100,0
Exposition sur des administrations centrales, des banques centrales ou des émetteurs supranationaux	1.134	39,1
Total d'actifs couverts	1.767	60,9

Pour déterminer le degré d'éligibilité et d'alignement, Fédérale Assurance se base sur le reporting établi par une société spécialisée sans qu'un audit ne soit fait auprès des entreprises déclarantes.

Actuellement, Fédérale Assurance est, pour ses investissements, dépendante de ce rapportage qui est lié à la quantité et la qualité des données accessibles et fournies.

Le rapportage est essentiellement basé sur l'analyse des rapports non financiers des entités dans lesquelles nous avons investi ainsi que de certaines estimations.

Le tableau ci-dessous reprend les investissements qui sont inclus dans la taxonomie et pour lesquels les entreprises dans lesquelles nous avons investi ont déclaré une éligibilité et un alignement à la taxonomie. Les estimations sont explicitées mais ne sont pas incluses dans le tableau.

Au sens du tableau, il est précisé que:

- » Valeur en EUR ;
- » KPI = Valeur de tous les investissements, hors entités souveraines ;
- » Ratio de couverture = Valeur de tous les investissements, à l'exclusion des entités souveraines, divisée par la valeur totale de tous les investissements.

Valeur moyenne pondérée de tous les investissements qui sont destinés à financer ou sont associés à des activités économiques alignées sur la taxinomie, par rapport à la valeur totale des actifs couverts par l'ICP , avec les pondérations suivantes pour les investissements dans des entreprises:	Valeur moyenne pondérée de tous les investissements de l'entreprise d'assurance ou de réassurance qui sont destinés à financer ou sont associés à des activités économiques alignées sur la taxinomie, avec les pondérations suivantes pour les investissements dans des entreprises:
Sur la base du chiffre d'affaires: 1,78% Sur la base des dépenses d'investissement: 1,74%	Sur la base du chiffre d'affaires: 31.481.854 Sur la base des dépenses d'investissement: 30.791.210
Pourcentage d'actifs couverts par l'ICP par rapport au total des investissements de l'entreprise d'assurance ou de réassurance (total des actifs sous gestion). À l'exclusion des investissements dans des entités souveraines.	Valeur monétaire des actifs couverts par l'ICP. À l'exclusion des investissements dans des entités souveraines.
Ratio de couverture: 60,92%	Couverture: 1.766.168.516

Autres informations complémentaires: ventilation du dénominateur de l'ICP

Pourcentage de dérivés par rapport au total des actifs couverts par l'ICP: 0%	Valeur, en montants monétaires, des dérivés: 0
Part des expositions sur des entreprises financières et non financières non soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE , par rapport au total des actifs couverts par l'ICP: Pour les entreprises financières: / Pour les entreprises non financières: /	Valeur des expositions sur des entreprises financières et non financières non soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE : Pour les entreprises financières: / Pour les entreprises non financières: /
Part des expositions sur des entreprises financières et non financières de pays tiers non soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE , par rapport au total des actifs couverts par l'ICP: Pour les entreprises financières: / Pour les entreprises non financières: /	Valeur des expositions sur des entreprises financières et non financières de pays tiers non soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE : Pour les entreprises financières: / Pour les entreprises non financières: /
Part des expositions sur des entreprises financières et non financières soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE par rapport au total des actifs couverts par l'ICP: Pour les entreprises financières: / Pour les entreprises non financières: /	Valeur des expositions sur des entreprises financières et non financières soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE : Pour les entreprises financières: / Pour les entreprises non financières: /
Part des expositions sur d'autres contreparties et actifs, par rapport au total des actifs couverts par l'ICP: /	Valeur des expositions sur d'autres contreparties et actifs : /

Part des investissements de l'entreprise d'assurance ou de réassurance, autres que ceux détenus dans le cadre de contrats d'assurance vie dans lesquels le risque d'investissement est supporté par le preneur , qui sont destinés à financer ou sont associés à des activités économiques alignées sur la taxinomie: /	Valeur des investissements de l'entreprise d'assurance ou de réassurance, autres que ceux détenus dans le cadre de contrats d'assurance vie dans lesquels le risque d'investissement est supporté par le preneur , qui sont destinés à financer ou sont associés à des activités économiques alignées sur la taxinomie: /
Valeur de tous les investissements qui financent des activités économiques non éligibles à la taxinomie - basée sur le chiffre d'affaires , par rapport à la valeur totale des actifs couverts par l'ICP: 11,07%	Valeur de tous les investissements qui financent des activités économiques non éligibles à la taxinomie - basée sur le chiffre d'affaires : 1 95.452.241
Valeur de tous les investissements qui financent des activités économiques non éligibles à la taxinomie - basée sur les dépenses d'investissement , par rapport à la valeur totale des actifs couverts par l'ICP: 7,58%	Valeur de tous les investissements qui financent des activités économiques non éligibles à la taxinomie - basée sur les dépenses d'investissement : 133.869.821
Valeur de tous les investissements qui financent des activités économiques éligibles à la taxinomie, mais non alignées sur la taxinomie - basée sur le chiffre d'affaires , par rapport à la valeur totale des actifs couverts par l'ICP: 5,07%	Valeur de tous les investissements qui financent des activités économiques éligibles à la taxinomie, mais non alignées sur la taxinomie - basée sur le chiffre d'affaires : 89.611.054
Valeur de tous les investissements qui financent des activités économiques éligibles à la taxinomie, mais non alignées sur la taxinomie - basée sur les dépenses d'investissement , par rapport à la valeur totale des actifs couverts par l'ICP: 5,23%	Valeur de tous les investissements qui financent des activités économiques éligibles à la taxinomie, mais non alignées sur la taxinomie - basée sur les dépenses d'investissement : 92.316.076

Autres informations complémentaires: ventilation du numérateur de l'ICP

Part des expositions, alignées sur la taxinomie, sur des entreprises financières et non financières soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE , par rapport au total des actifs couverts par l'ICP: Pour les entreprises non financières: / Sur la base du chiffre d'affaires: / Sur la base des dépenses d'investissement: / Pour les entreprises financières: / Sur la base du chiffre d'affaires: / Sur la base des dépenses d'investissement: /	Valeur des expositions, alignées sur la taxinomie, sur des entreprises financières et non financières soumises aux articles 19 bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE : Pour les entreprises non financières: / Sur la base du chiffre d'affaires: / Sur la base des dépenses d'investissement: / Pour les entreprises financières: / Sur la base du chiffre d'affaires: / Sur la base des dépenses d'investissement: /
--	--

Part des investissements de l'entreprise d'assurance ou de réassurance, autres que ceux détenus dans le cadre de contrats d'assurance vie dans lesquels le risque d'investissement est supporté par le preneur , qui sont destinés à financer ou sont associés à des activités alignées sur la taxinomie: Sur la base du chiffre d'affaires: / Sur la base des dépenses d'investissement: /	Valeur des investissements de l'entreprise d'assurance ou de réassurance, autres que ceux détenus dans le cadre de contrats d'assurance vie dans lesquels le risque d'investissement est supporté par le preneur , qui sont destinés à financer ou sont associés à des activités alignées sur la taxinomie: Sur la base du chiffre d'affaires: / Sur la base du chiffre d'affaires: /
Part des expositions, alignées sur la taxinomie, sur d'autres contreparties et actifs, par rapport au total des actifs couverts par l'ICP: Sur la base du chiffre d'affaires: / Sur la base des dépenses d'investissement: /	Valeur des expositions, alignées sur la taxinomie, sur d'autres contreparties et actifs, par rapport au total des actifs couverts par l'ICP: Sur la base du chiffre d'affaires: / Sur la base des dépenses d'investissement: /

Ventilation du numérateur de l'ICP par objectif environnemental

Activités alignées sur la taxinomie - sous réserve d'une évaluation positive de l'absence de préjudice important (DNSH) et du respect des garanties sociales:

(1) Atténuation du changement climatique Chiffre d'affaires: 1,78% Capex: 1,74%	Activités transitoires: Chiffre d'affaires: / Activités habilitantes: Chiffre d'affaires: / CapEx: /
(2) Adaptation au changement climatique Chiffre d'affaires: / CapEx: /	Activités habilitantes: Chiffre d'affaires: / CapEx: /
(3) Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines Chiffre d'affaires: / CapEx: /	Activités habilitantes: Chiffre d'affaires: / CapEx: /

(4) Transition vers une économie circulaire Chiffre d'affaires: / CapEx: /	Activités habilitantes: Chiffre d'affaires: / CapEx: /
(5) Prévention et réduction de la pollution Chiffre d'affaires: / CapEx: /	Activités habilitantes: Chiffre d'affaires: / CapEx: /
(6) Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes Chiffre d'affaires: / CapEx: /	Activités habilitantes: Chiffre d'affaires: / CapEx: /

Au niveau des activités éligibles et alignées, il s'agit principalement d'investissements dans des entreprises actives dans le secteur immobilier, de l'équipement électrique et rendant des services d'utilité publique.

La valeur moyenne pondérée de tous les investissements qui sont destinés à financer ou sont associés à des activités économiques alignées sur la taxinomie, par rapport à la valeur totale des actifs couverts représente 1,78 % (soit un montant de 31.481.854 €) sur base du chiffre d'affaires et 1,74 % (soit un montant de 30.791.210 €) sur base des dépenses d'investissement. En intégrant les estimations, ces pourcentages passent à 2,85 % (soit un montant de 50.359.456 €) sur base du chiffre d'affaires et à 2,16 % (soit un montant de 38.215.633 €) sur base des dépenses d'investissement.

Le pourcentage d'actifs couverts par rapport au total des investissements de l'entreprise d'assurance ou de réassurance (total des actifs sous gestion), à l'exclusion des investissements dans des entités souveraines, s'élève à 60,92 % (soit un montant de 1.766.168.516 €).

En ce qui concerne les éléments globaux, et ceux du numérateur et du dénominateur, repris dans le tableau, il y a lieu de préciser ce qui suit :

- » La valeur pondérée est issue d'une pondération annuelle rapportée à 4 évaluations sur l'année (une par trimestre) ;
- » Au niveau du dénominateur, Fédérale Assurance n'a pas investi dans des produits dérivés.
- » Tant pour le numérateur que pour le dénominateur, nous ne disposons pas de données suffisamment précises pour distinguer la proportion des investissements dans des entités soumises aux articles 19bis et 29 bis de la directive 2013/34/UE de celles qui n'y sont pas soumises (qu'elles soient européennes ou non) ou des autres contreparties ni même quant aux informations sur les investissements pour lesquels le risque est supporté par le preneur.
- » Au niveau du numérateur, nous ne disposons de données que pour l'absence de préjudice important (« DNSH ») couvrant l'« Atténuation du changement climatique ». Pour ce poste, nous ne disposons pas de données nous permettant de distinguer les activités transitoires et celles habilitantes. De plus, les produits dérivés et les expositions sur des entreprises qui ne sont pas tenues de publier des informations non financières en vertu de l'article 19 bis ou de l'article 29 bis de la directive 2013/34/UE sont exclues du numérateur des indicateurs clés de performance des entreprises financières.

La variation d'investissement éligible et alignée eu égard à l'exercice précédent s'explique principalement par les modalités et le contenu du rapportage et la non-disponibilité de certaines données.

Activités de souscription non-vie

La Commission Européenne a spécifiquement désigné des activités dans le cadre des assurances non-vie qui se qualifient comme environnementalement durables et participent à au moins un des six objectifs mentionnés précédemment.

Suite aux guidances récentes de la Commission européenne, il est apparu que la méthodologie de détermination des activités de souscription non-vie éligibles à la taxonomie diffère de celle appliquée lors de l'exercice précédent. Cette méthodologie prévoit de définir pour les assurances multi-risk la proportion précise des risques couverts par les dangers liés au climat. A ce stade, cette proportion et dès lors le degré d'éligibilité et d'alignement à la taxonomie n'est pas identifiable avec précision. Compte tenu de cet élément, nous avons également procédé à une réévaluation des données de l'année 2022. Il en résulte que Fédérale Assurance, à titre de précaution, ne considère pas actuellement d'activités de souscription non-vie comme étant éligibles (et en conséquence alignées) à la taxonomie même si certains produits couvrent des risques climatiques. Fédérale Assurance déterminera, dans le futur, plus précisément le degré d'éligibilité et d'alignement de celles-ci.

Tenant compte de ce qui précède, Fédérale Assurance n'a que des activités non alignées dans les proportions suivantes :

Activités économiques	Contribution substantielle à l'adaptation au changement climatique			DNSH (Absence de préjudice important)					
	Montant absolu des primes, année t	Part des primes, année t	Part des primes, année t-1	Atténuation du changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes	Biodiversité et écosystème
	Devise (M eur)	%	%	OUI/ NON	OUI/ NON	OUI/ NON	OUI/ NON	OUI/ NON	OUI/ NON
A.1. Activités de souscription en assurance et réassurance non-vie alignées sur la taxonomie (durables sur le plan environnemental)	0	0 %	-	N	N	N	N	N	N
A.1.1. dont réassurés	/	/	-	/	/	/	/	/	/
A.1.2. Dont provenant d'activités de réassurance	/	/	-	/	/	/	/	/	/
A.1.2.1. Dont réassurés (rétrocession)	/	/	-	/	/	/	/	/	/
A.2 Activités de souscription d'assurance et de réassurance non-vie éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées sur la taxinomie)	0	0 %	0 %						
B. Activités de souscription d'assurance et de réassurance non-vie non éligibles de la taxinomie	310,81	100 %	100 %						
Total (A.1 + A.2 +B)	310,81	100 %	100 %						



Activités liées à l'énergie nucléaire et au gaz fossile

Fédérale Assurance n'a pas d'activité propre liée à l'énergie nucléaire et au gaz fossile.

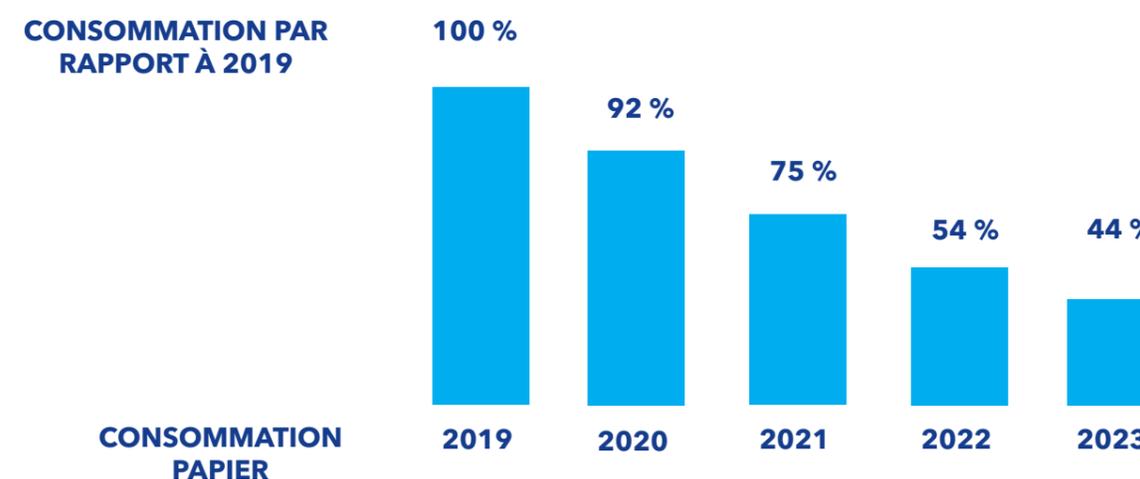
Ligne	Activités liées à l'énergie nucléaire	
1.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de recherche, de développement, de démonstration et de déploiement d'installations innovantes de production d'électricité à partir de processus nucléaires avec un minimum de déchets issus du cycle du combustible.	NON
2.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction et d'exploitation sûre de nouvelles installations nucléaires de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, y compris leurs mises à niveau de sûreté, utilisant les meilleures technologies disponibles.	NON
3.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités d'exploitation sûre d'installations nucléaires existantes de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, à partir d'énergie nucléaire, y compris leurs mises à niveau de sûreté. Activités liées au gaz fossile	NON
4.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction ou d'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	NON
5.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état et d'exploitation d'installations de production combinée de chaleur/froid et d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	NON
6.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état ou d'exploitation d'installations de production de chaleur qui produisent de la chaleur/du froid à partir de combustibles fossiles gazeux.	NON

Notre empreinte directe

Depuis plusieurs années, Fédérale Assurance œuvre à la réduction de son empreinte environnementale. Les activités de services de Fédérale Assurance ont un impact direct minime sur l'environnement. Néanmoins, cela n'a pas empêché Fédérale Assurance de s'améliorer et d'œuvrer pour un impact environnemental positif.

Depuis maintenant plusieurs années, nous pratiquons un recyclage plus développé en ce qui concerne notre matériel informatique. Dans le monde de l'entreprise, le matériel informatique a une durée de vie limitée. Pour Fédérale Assurance, cela ne signifie pas la fin de vie de ces outils qui peuvent être reconditionnés. Nous récupérons ce matériel et le mettons à disposition d'un partenaire externe qui permet à ces outils d'avoir une nouvelle vie. Ce projet permet de diminuer notre quantité de déchets et de créer un impact positif dans notre société.

Depuis des années, nous travaillons à réduire la quantité des déchets que nous produisons. Fédérale Assurance a diminué sa quantité de déchets papier depuis plusieurs années. Nous avons réduit notre consommation de papier de plus de moitié en atteignant en 2023, seulement 44% de ce que nous consommions lors de l'année 2019.



Fédérale Assurance a également lancé des initiatives dans ses propres bureaux pour réduire sa consommation énergétique. Un audit des différents bureaux commerciaux a été effectué pour diminuer la consommation énergétique. Une communication a également été publiée à l'attention de tous lors de l'année 2023 afin de rappeler les gestes à adopter et de sensibiliser aux comportements non-énergivores.

En matière d'aménagement aussi Fédérale Assurance privilégie l'utilisation de matériaux durables ou recyclés. Ainsi, dans nos nouveaux bureaux, le choix de certaines pièces de mobilier s'est porté sur des meubles fabriqués à partir de matières recyclées (comme le jeans). En 2023, Fédérale Assurance a également remplacé l'ancien éclairage de ses plateaux de bureaux par de l'éclairage LED.

Fédérale Assurance a également identifié un autre impact négatif qu'elle pouvait diminuer. Le transport de nos employés vers leur lieu de travail reste un défi de tous les jours. Des mesures s'inscrivant dans le long terme ont déjà été prises. Un parfait exemple est l'accès presque immédiat du siège social par rapport à la gare centrale de Bruxelles. Nous incitons nos collaborateurs à opter pour une mobilité plus douce afin de minimiser la production de CO2 mais également pour favoriser l'accès à nos principaux bâtiments au cœur de Bruxelles. Nous offrons également davantage de flexibilité et une empreinte carbone diminuée grâce à notre plan cafétaria. Nos collaborateurs se voient offrir la possibilité d'opter, entre autres, pour un vélo d'entreprise. En juin 2023, la direction de Fédérale Assurance a adapté sa car policy en optant pour une flotte 100 % électrique (tout nouvel achat (leasing) sera 100 % électrique). En 2023, nous dénombrons déjà 14 véhicules électriques sur une flotte de 197 véhicules.

Actuellement, Fédérale Assurance contribue financièrement pour **402 abonnements** de transports en commun. Cela représente **74 % d'employés** utilisant les transports en commun pour se rendre au travail à Bruxelles (le siège social).



Federale Verzekering
prevented all together with their employees:

	=	
30 329 packages		404 plastic waste bags
6066 liter unnecessary water transport		880 kilogram sugar

And this, only by drinking Dripl.

Pour finir, Fédérale Assurance accorde également une grande importance au bien-être de ses employés afin de favoriser un environnement de travail positif. La mise à disposition de boissons saines est un des moyens pour améliorer le bien-être des collaborateurs. Fédérale Assurance a ainsi décidé de remplacer les boissons de type soda par un distributeur de boissons saines DRIPL. Ce distributeur permet de réduire de 90 % la quantité d'emballage par rapport à un distributeur de cannettes ou bouteilles plastiques. Ces boissons contiennent également 75 % de sucre en moins par rapport à d'autres boissons sucrées.

Nos initiatives

En plus de minimiser son empreinte carbone, Fédérale Assurance souhaite maximiser son empreinte sociale et participer de manière positive à la société. La guerre en Ukraine a déclenché un véritable mouvement de solidarité dans notre pays. De nombreuses familles belges se sont portées candidates pour accueillir des réfugiés ukrainiens chez elles. C'est peut-être votre cas. Cette vague de solidarité ne nous laisse pas indifférents. Nous continuons de les accompagner et d'apporter notre contribution à la création d'un véritable foyer sûr. Un environnement auquel tout le monde a droit. Nous avons donc étendu certaines couvertures afin que nos clients et les personnes déplacées qu'ils accueillent soient protégés. Les assurances et couvertures étendues concernaient notamment l'assurance auto*, favorisant ainsi la mobilité des personnes réfugiées. Cette mobilité est un facteur clé pour rentrer dans la vie active belge et rester le plus indépendant possible. L'autre assurance concernée est la responsabilité civile vie privée (les personnes réfugiées accueillies par nos clients sont automatiquement considérées comme des assurés) ayant comme objectif d'accompagner ces personnes et d'offrir un foyer sûr à chacun.



* Pour nos clients qui souhaiteraient accueillir des réfugiés et leur prêter temporairement un véhicule de Tourisme et affaires assuré chez nous, nous assurons par défaut et automatiquement la responsabilité de tout réfugié dans la police RC auto de nos clients

Fédérale Assurance n'hésite pas à franchir le pas et à impacter positivement des vies en-dehors de son cadre d'activités habituel. Fédérale Assurance est fière de poursuivre son partenariat avec YouthStart qui durera jusqu'en 2024. Fédérale Assurance participe avec YouthStart à un projet s'inscrivant directement dans l'ODD 8, une croissance économique et un travail décent. YouthStart s'adresse aux jeunes âgés entre 16 et 30 ans, sans emploi qui ne sont pas à l'école ou en formation, ayant au maximum un certificat de l'enseignement secondaire. YouthStart offre une formation de 8 jours complètement gratuite. Cette formation a pour but d'assister les participants dans la recherche d'un emploi, dans la reprise d'études ou dans le lancement de leur propre activité. En tant que partenaire, Fédérale Assurance contribue au financement de YouthStart sur plusieurs années mais cela ne s'arrête pas uniquement à un financement direct. En tant que mutuelle, Fédérale Assurance aura à cœur d'avoir un impact sociétal positif. C'est pourquoi nous accueillons chaque année un groupe de jeunes entrepreneurs pour une certification festive comme « jeune prometteur ». Les membres du personnel sont invités à cette occasion et certains d'entre eux siègent également dans le jury. En 2023, Fédérale Assurance a accueilli 2 groupes dans le siège social. Un groupe en mai et un en décembre.





Depuis 2022, Fédérale Assurance a également rejoint l'ISIT (« Institute for Sustainable IT », l'Institut Belge du Numérique Responsable). L'ISIT a été créé en 2020 avec comme objectif de rassembler les organisations pour assister, collaborer et développer des solutions dans la transition digitale, tout en réduisant l'empreinte environnementale et sociale des services et usages informatiques. En rejoignant ce groupe de réflexion et d'action, Fédérale Assurance souhaite participer aux trois enjeux indispensables à la création d'un Numérique Responsable :

- » La réduction de l'empreinte environnementale du numérique et de ses autres impacts négatifs sociaux et économiques
- » La capacité du numérique à réduire l'empreinte environnementale de l'humanité et à résoudre de nombreux problèmes sociétaux et économiques
- » La création de valeur durable et l'innovation responsable via la technologie numérique

Fédérale Assurance a donc créé une Task Force pour aborder les défis liés à ses pratiques IT de façon durable.

La première priorité de la task force est la formation de ses membres sur les enjeux du numérique responsable, ce qui a été effectué en 2023 et continue en 2024. La taskforce va s'organiser en 2024 autour de trois missions clés:

1. Augmenter la conscience du département technologie sur les enjeux du numérique responsable
2. Créer une dimension numérique responsable dans les projets ayant un impact technologique
3. Soutenir le programme ESG en identifiant et en mettant en œuvre des initiatives au sein du département technologie en ligne avec les objectifs du programme.



Index GRI

Fédérale Assurance a rapporté en accord avec les Standards GRI pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

GRI 1 : Foundation 2021

Déclaration GRI		Référence / information	Page
-----------------	--	-------------------------	------

GRI 2 : Informations générales

2-1	Détails de l'organisation	Nom légal	GRUPE FEDERALE ASSURANCE	6
2-1	Détails de l'organisation	Nature de la propriété et forme légale	Section 'A propos de ce rapport'	6
2-1	Détails de l'organisation	Emplacement du siège social	Bruxelles, rue de l'Étuve, 12	61
2-1	Détails de l'organisation	Pays d'activités	Section 'A propos de ce rapport'	9
2-2	Entités incluses dans le rapport de durabilité de l'organisation	Différence entre les entités du rapport financier et celle du rapport non-financier	Section 'A propos de ce rapport'	6
2-3	Période, fréquence et point de contact concernant le rapport non-financier	Période couverte par le rapport non-financier et fréquence du rapport	Section 'A propos de ce rapport'	6
2-3	Période, fréquence et point de contact concernant le rapport non-financier	Période couverte par le rapport financier	Section 'A propos de ce rapport'	6
2-3	Période, fréquence et point de contact concernant le rapport non-financier	Date de publication du rapport	Section 'A propos de ce rapport'	7

2-3	Période, fréquence et point de contact concernant le rapport non-financier	Point de contact en cas de question sur ce rapport	Section 'A propos de ce rapport'	7
2-5	Audit externe	-	Les données financières ont été auditées par Deloitte. Aucune assurance externe n'a été obtenue concernant les données non-financières.	
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations	Secteurs d'activités	Section 'Nos activités'	9
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations	Description de la chaîne de valeur	Section 'Nos activités'	10
2-7	Employés	-	Section 'Impact sur nos collaborateurs'	30
2-9	Structure et composition de la gouvernance	-	Section 'Le conseil d'administration et ses comités'	24
2-10	Nomination et sélection du plus haut organe de gouvernance	-	Section 'Notre politique de nomination'	26
2-11	Présidence du plus haut organe de gouvernance	-	Section 'Le conseil d'administration et ses comités'	23
2-12	Rôle du plus haut organe de gouvernance dans la supervision de la gestion des impacts	-	Section 'Le conseil d'administration et ses comités'	24
2-13	Délégation de la responsabilité de gestion des impacts	-	Section 'Le conseil d'administration et ses comités'	26
2-14	Rôle du plus haut organe de gestion dans le rapport de durabilité	-	Section 'Mot du CEO'	5
2-15	Conflits d'intérêt	-	Section 'Notre code de conduite'	28

2-16	Communication des préoccupations critiques		Section 'Notre code de conduite'	28
2-18	Evaluation de la performance du plus haut organe de gestion		Section 'Le conseil d'administration et ses comités'	23
2-19	Politique de rémunération		Section 'Notre politique de rémunération'	26
2-20	Procédé pour déterminer la rémunération		Section 'Notre politique de rémunération'	26
2-22	Déclaration sur le développement de la stratégie durable	-	Section 'Mot du CEO'	5
2-27	Conformités aux lois et règlements	-	Section 'Notre code de conduite'	28
2-28	Adhésion à des associations	-	Section 'Notre histoire' et 'Impact sur le monde'	41
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	-	Section 'Impact sur nos employés' et 'Impact sur nos clients'	36
2-30	Conventions collectives	-	Section 'Impact sur nos employés'	36

GRI 205 : Anti-corruption

205-3	Incidents confirmés de corruption et actions prises	-	Section 'Notre code de conduite'	28
-------	---	---	----------------------------------	----

306 : Déchets

306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	-	Section 'Impact sur le monde'	42
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	-	Section 'Impact sur le monde'	42

405 : Diversité et opportunité égale

405-1	Diversité des organes de gestion et des employés	-	Section 'Impact sur nos collaborateurs'	32
405-2	Ratio des salaires basiques et des rémunérations des femmes sur ceux des hommes	-	Section 'Impact sur nos collaborateurs'	32

418 : Vie privée des clients

418-1	Plaintes fondées concernant les atteintes à la vie privée et à la perte de donnée de clients	-	Section 'Impact sur nos clients'	37
-------	--	---	----------------------------------	----

© Fédérale Assurance 05/24

Fédérale Assurance - E.R. : Tom De Troch. Fédérale Assurance - Rue de l'Étuve 12 - 1000 Bruxelles. www.federale.be - Caisse Commune d'Assurance contre les Accidents du Travail - Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie - Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie, la Responsabilité Civile et les Risques Divers SC - RPM Bruxelles TVA BE 0407.963.786/BE 0408.183.324/BE 0403.257.506.